

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**
Député d'Ille-et-Vilaine.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

DIX-HUITIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME VI
(TOME XXXVI DE LA COLLECTION)

1^{re} Livraison. — Juillet 1874.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1874.

TABLE DES ARTICLES

	<i>Pages</i>
I. ANNALES GUÉRANDAISES. — LA NOBLE ET TRÈS-ANCIENNE CONFRÉRIE MONSEIGNEUR SAINT NICOLAS DE GUÉRANDE, par M. F. Jégou ...	5.
II. UN PORTRAIT DE MOLIÈRE EN BRETAGNE (suite), par M. le baron de Wismes	16.
III. UNE ENTREVUE, proverbe, par M. Alfred de Courcy	35.
IV. ÉTUDES HISTORIQUES. — LA RESTAURATION, par M. l'abbé P. Teulé	48.
V. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — <i>La Main de velours</i> ; <i>Bretons et Vendéens</i> , de M ^{lle} Gabrielle d'Éthampes ; <i>Dernières poésies</i> , de M. Raymond du Doré , par M. Eugène de la Gournerie	56.
VI. LA VIE ET LES ŒUVRES DE M. JEAN-MARIE DE LA MENNAIS, par M. S. Ropartz	63.
VII. NOS ARTISTES AU SALON, par M. Lucien Dubois	68.
VIII. LISTE DES VICTIMES DE QUIBERON (suite), par M. Eugène de la Gournerie	76.
IX. CHRONIQUE, par M. Louis de Kerjean	85.
X. BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE....	88.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé, *franc de port*, à M. ÉMILE GRIMAUD, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**
Député d'Ille-et-Vilaine.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

DIX-HUITIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME VI

(TOME XXXVI DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1874. — DEUXIÈME SEMESTRE.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1874.

ANNALES GUÉRANDAISES

LA NOBLE ET TRÈS-ANCIENNE
CONFRÈRIE MONSEIGNEUR SAINT NICOLAS
DE GUÉRANDE

I

Guérande.

Guérande, avec sa ceinture complète de murailles défendues par des tours et des douves en partie remplies d'eau, conserve extérieurement l'aspect, aussi rare qu'intéressant, d'une ville forte du moyen âge. Derrière une enceinte crénelée et garnie de vestiges de mâchicoulis et de parapets, le vrai touriste trouve encore à se repaître amplement de souvenirs des siècles éloignés. Ici, c'est le château servant d'hôtel de ville ; là, l'église paroissiale Saint-Aubin, jadis église collégiale ; ailleurs, on s'arrête devant la chapelle N.-D. la Blanche, les restes de l'église Saint-Jean, la porte de Saillé et celle de Vannes ; çà et là, on parcourt des rues étroites et tor-

tueuses, des places aux noms antiques ou bizarres ; on découvre des habitations claustrales d'anciens seigneurs, des maisons bourgeoises ou d'artisans, étroites, sombres, profondes, aux étages surplombants. On remarque les mœurs, les usages, les habitudes et les costumes des habitants. Enfin, tout à Guérande respire encore un certain air d'antiquité qui intéresse vivement l'observateur.

Le croirait-on pourtant ? En fait d'archives, notre ville forte est moins favorisée ; le touriste constate avec une amère surprise que cette vieille cité ducal est dénuée presque complètement de documents intéressant son histoire locale. Archives municipales ; titres de la collégiale dont la juridiction ecclésiastique, indépendante de celle de l'évêque de Nantes, s'exerça jusque vers la fin du XVII^e siècle ; papiers des nombreuses juridictions civiles et criminelles qui siégèrent à Guérande jusqu'en 1790, cette masse de documents aurait été détruite, dit-on, durant l'épouvantable conflagration révolutionnaire de 1793. Ce qui est malheureusement certain, c'est que les documents historiques échappés à la destruction générale forment une rare exception.

Dans ce nombre, nous devons signaler aux antiquaires, et même aux simples curieux, un intéressant recueil, en quatre volumes manuscrits, d'actes et de procès-verbaux d'une confrérie qui s'est intitulée : *La noble et très-ancienne confrérie Monseigneur Saint Nicolas de Guérande*. Ce cartulaire, écrit sur vélin et dont deux volumes sont reliés en ais de chêne, commence à l'année 1350 et finit en 1754, date de la dissolution de la confrérie ; il appartient à la fabrique de la paroisse Saint-Aubin, église en laquelle cette œuvre fut fondée. Comme document original authentique existant actuellement à Guérande, c'est le plus ancien qui fournisse d'utiles renseignements sur les mœurs, les institutions, les établissements, et particulièrement sur les familles aristocratiques et plébéiennes non-seulement de cette ville, mais encore de la vaste péninsule, anciennement connue sous le nom de *Terrouer de Guérande*, où la noble confrérie recruta la plupart de ses membres, sans distinction d'état ou de condition, que l'on fût artisan, paludier, laboureur,

tailleur, gentilhomme, moine ou chanoine. Or, le territoire de Guérande comprenait les cinq cantons actuels du Croisic, Guérande, Herbignac, La Roche-Bernard et Saint-Nazaire, c'est-à-dire qu'il avait pour limites au sud l'Océan, la Vilaine à l'ouest, la Loire au levant. Au nord, les limites de la presque île guérandaise se perdaient dans les vastes marais tourbeux nommés *la Grande-Brière*, qui s'étendent jusqu'aux coteaux de Savenay et de Pontbâteau, marais qui, pendant les mois d'hiver, se convertissent en un lac immense, sur lequel voguent les barques des *Briérons*.

Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Plomel, curé actuel de Guérande, la communication du cartulaire de Saint-Nicolas ; nous lui en exprimons ici notre gratitude. Cet ecclésiastique distingué, à qui la ville de Guérande est redevable de la restauration intelligente, correcte et magnifique de la vieille basilique Saint-Aubin, nous permettra, nous approuvera même, c'est notre espoir, de faire participer les amateurs d'archéologie à ce que nous avons considéré comme une bonne fortune, en publiant les statuts extrêmement intéressants de l'antique confrérie guérandaise, insérés au premier registre du cartulaire.

En voici le texte, reproduit fidèlement, sauf en ce qui concerne les innombrables abréviations qui rendent très-pénible la lecture de ce vélin du XIV^e siècle.

II

La Confrérie.

« Cest letablissement de la confrarie mons^r Saint Nicholas laquelle confrarie est establee a estre assamblee par les freres dicelle a iouer et digner le iour de la translacion du dit saint au moys de may. Lequel estableissement fut acordee de touz les freres de la dite confrarie et escript en cest papier an quaiier le lundi ampres ladite translacion. l'an mil trois cenx cinquante.

» Premierement les freres de ladite confrarie auront lumineux de cire selonc la quantité et lestat des freres. Item devent les freres

de la dite confrarie fere dire vespres devant lautier de saint Nicolas et y estre touz la veille de la dite feste. Et le iour de la dite feste a matin devient fere chanter une messe a note sur le dit autier et y estre touz. Et aussi le iour de la dite feste devient faire dire vespres davent ledit autier et y estre touz. Et es dites solempnites doit estre ledit luminaire ardent davent ledit autier. Et celui des freres qui deffaudra a lune des dites hores doit paier et paiera pour chacun deffaut doze deners tournays ou la value. les quelz seront mis en une boite que les procurours garderont de laquelle le esleu gardera la clef. Et seront convertiz au profit de ladite confrarie. Et celui qui refusera paier la deffaute sera repute pour pariure et paiera lamande telle comme le esleu la tanxera. Esquelles solempnites fere devient estre pour prebtres le chappelain de ladite chapellanie et le cure de ladite confrarie avesques touz les autres freres. lesquelz chappelain et cure devient manger en ladite confrarie comme les autres freres et ne paieront riens de escot pour faire lesdites offices.

» Item landemain de ladite confrarie devient lesditz freres faire chanter sur ledit autier une messe de requiem a note pour les defunctz et y devient estre touz les freres de ladite confrarie et le luminaire doit estre ardent auxi. Et ampres ladite messe devient touz les freres de ladite confrarie aler compter o les procurours de celle annee pour chacun an. Et fere chapitre de jour dite confrarie comme ils verront que bon leur semblera. Et celz qui deffaudront de y estre paieront semblables paines comme desus est dit. lesquelles deffaultes seront converties comme dit est.

» Item est asavoir que la meson de ladite chapellanie sise en la ville de Guerrande pres de la porte Saint Michel qui fut iadis a monsieur Eon de Leon prebtre doit estre subiette et obligee es dits freres pour metre loz necessitez dedanz en garde pour leur digner. Et y devient auxi digner audit iour. Et y devient auxi faire loz chapitre landemain dudit iour en ladite meson toutefois que ils voudront es ditz iourz une fois lan. par donaison que ledit monsieur Eon fit de ladite meson a ladite confrarie et mist adonques lesdits freres en saisine de ladite meson. Et y furent en lan de susdit en la presence

et de lasentement de Dom Pierres Lermier chapelain de ladite chapellanie qui estoit informe par lettres que il gardoit de ladite donaison.

» Item en ladite frarie devient estre trois procurours par chacun an lesquelz feront apparailler et querront a digner esditz freres le iour de ladite feste et y devient estre touz les freres ensamble au digner et ne sera mande envoiee a nul desditz freres si il nestoit malade ou hors du pays. Et celui qui deffaudra de y venir si il nest malade ou hors dou pais comme dit est paiera son escot et naura point de mande et sera baille son escuelle es povres pour Dieu et ceux qui seront malades ou forains paieront leur escot mes ils auront leurs escuelles si ils les envoient querre. Et si ils ne les envoient querre ils n'auront riens et paieront bien leur encouaigne (?). Et celz procurours qui seront lun desditz freres esleront les trois autres procurours qui vendront lautre an ensevant.

» Item celui qui fera le luminaire de ladite confrarie ledoit faire sanz nul salaire si il est frere de ladite confrarie mes il ne paiera point descot le iour du digner de ladite confrarie. Et il dignera comme les autres.

» Item devient lesdits freres aler touz a cheval par chacun an a matin ampres la messe le iour de ladite feste hors la ville le plus coitement que ils pourront et retourner en la ville o branches de foilles et de flours et faire hystoires danciennes choussez pour esbatement avant aler digner. Et ceux qui deffaudront de y aler et de y estre paieront semblables paines comme de sus est dit lesquelles seront converties comme dist est.

» Item celui qui fera les rimmes de lhistoire aura son escuelle quitte en ladite confrarie.

» Item lesdits freres devient avoir un bieu drap de soye selonc leur estat et leur quantite lequel drap et ledit luminaire seront mis sur chacun mort de ladite confrarie le iour de sa sepulture a la costume des autres confraries de la ville de Guerrande. Au quel mort chacun frere vif de ladite confrarie doit faire chanter une messe de requiem et donner 1 denier pour et offrir un denier le iour

de ladite sepulture et estre au service dou dit mort iusques atant que il soit mis en terre et covert et seront a le veiller le seir davent iusques a covrefeu. Et li feront dire vigilles de mortz sur le corps et liront querre. Et le porteront a liglize touz ensamble. Et celx qui deffaudront paieront chacun de chacune hore. cest a savoir du veiller. de laler querre. et estre au servise semblables paines comme desus est dit et seront converties comme dist est. et celx que voudront aler veiller pourront envoyer un clerck qui dira un psautier sur le corps du mort. et autre ne puet envoyer pour luy mes lenvoient il sera quitte de la paine.

» Item tous les freres de ladite confrarie sont et devient estre par fay et par serment de se entreaimer se entreporter foy et leaute se entrefaire bon samblent et signe de cognoissance en touz lieux sanz panser ne faire lun a lautre mal ennuy ne damage ne estre lun contre lautre en plect ne autrement o nulle persone quelle quelle soit saufve seingnorie et lignage. dont nulle alliance ne se fait. Et ou cas ou ilx auroint affaire lun contre lautre ils devient venir davent le esleu de ladite confrarie. lequel esleu o deliberacion et conseil eu ou doze des plussouffisanz de ladite confrarie doit faire bonne acordance entre eux et leur tenir bon dret. Et si il est en deffaut de ce ils pourront aler proceder davent leur iuge de leur querelle lun contre lautre. Et si il y avoit eu riote ne contens entrelx par quoy il y eust eu trait sanc sur aucun clerck. le esleu ne peust les absoudre mes il les peut bien mettre a acort et les envoyer a leur iuge pour estre absous. Et se il y avoit aucun advocat ou pledeour en ladite confrarie il ne doit avoir point de salaire de nul des freres pour estre en leur conseil contre touz estranges excepte iustice ou sanes for. a boire dous mesures ou trois du meillour vin.

» Item se entredevent lesdits freres garder et deffandre lun lautre en touz cas a vivre et a morir contre touz estranges sauve seingnorie et lignage.

» Item tous ceulx qui voudront entrer en ladite confrarie doivent venir landemain de ladite feste la ou touz les freres seront davent le esleu et les procurours et les autres freres pour y antrer et y estre

receu et fere le serment et paieront telles antrees comme le esleu et les trois procurours ordrenent et selonc lestat des entranz les uns plus les autres mains et parsomet leur antrees paieront les diz antrens dou vin es freres le dit jour 1 ialon a savoir est dou meillour vin et un pain chacun hors descot et se il demeure pour boire sa part diceluy vin et il ly ait plus en lescot que la quantité doudit ialon de vin dantree il paiera son escot du sour plus comme un des autres freres.

» Item touz les antrenz en ladite confrarie devient paier et paieront leurs antrees en continent es procurours qui seront celle annee que ils y antreront ou autrement ils ne seront point receuz en ladite confrarie et si aucuns des freres morrait et neust paie son antree. le luminaire de la confrarie ne yrait sur luy ne nul des freres ne se melleroit de luy servir comme se il estoit hors de ladite confrarie iusques atant que les amys diceluy mort ayent paie ladite antree pour luy.

» Item nulle fame ne sera james receue en ladite confrarie.

» Item tous celx qui noiseront tant comme lan sera au digner et iusques a tant que ilx soient hors de lostel ouquel il auront digne ne que se melleront lun ou lautre ampres digner paieront 1 ialon du meillour vin a touz.

» Item lesdits freres devient avoir 1 bedeau en ladite confrarie qui sera frere dicelle lequel fera asavoir a touz les freres quant aucun de leurs freres sera mort pour li faire son devoir et aura celuy bedeau les chausces et les soliers du mort ou cinq soulz et la gresse qui demourra ou bref ampres le digner. Et toute la viande pain et relef qui demorra ampres le digner qui aura este achatee pour le digner seront donnez es povres pour Dieu.

» Item celuy bedeau doit avoir son escuelle quitte et doit bailler les noez es freres ampres le digner. Et ausi doit faire asavoir es diz freres toutes les chouses que le esleu li comendera quant cas de necessite y avendra.

» Item les trois procurours qui seront quant ils auront compte paieront en continent ce que ils devront se ils avont plus receu que

mis es autres procurours qui de eulx seront esleuz et pourront les trois procurours darrinement esleuz prendre et nœuier (?) sur icelx procurours qui auront compte et sur touz les freres que riens devront à ladite confrarie dantrees et de deffautes plenement de lour auctorite sanz sergent ne iustice et a ce ont oblige touz les freres touz leurs biens par leurs serments et si li avoit chatel ou meuble en ladite confrarie il sera mis en la boîte quelle les procurours garderont et y aura dous clefs dont le esleu gard..... »

Les statuts de la confrérie sont incomplets ; il résulte d'une note insérée au feuillet troisième, verso, du livre qui les contient, que cet état regrettable est ancien : « ... Messieurs l'abbé, procureurs et freres sestants apercus que le dernier feuillet des statuts de ladite confrarie qui devoit estre le quatrieme du present papier manquoit, ont voulu ledit papier estre millesimé, ce qui a esté faict a mesme heure en leur preschée et de lour consentement. » Cette note est datée du « lundy dixiesme jour de may mil six cents vingt et cinq qui estoit le lendemain de la feste monsieur Saint Nicolas. »

La précaution, excellente quoique tardive, de numéroter le registre, ne fut cependant pas suffisante pour en protéger les vénérables feuilles ; depuis 1625, une main peu scrupuleuse en a détaché le 56^e feuillet.

III

Saint-Nicolas.

Écriture gothique, style, expressions, abréviations, tout s'accorde pour démontrer que les statuts de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande datent du quatorzième siècle ; et cependant, il nous semble que l'association révélée par ce document exista bien antérieurement à l'année 1350. On y remarque, en effet, que les frères de Saint-Nicolas, au moment de l'arrêt des statuts, possédaient un autier, en la collégiale Saint-Aubin ; une meson sise en la ville de Guerrande, près de la porte Saint-Michel ; et une chapelanie, pourvue de son chapelain, Dom Pierres Lermiter. Il y est dit, que la maison de la rue Saint-Michel « fut jadis à monseigneur Eon de

Léon, prebtre, lequel mist *adonques* lesdits frères en saisine de la dite meson » ; ces expressions *jadis* et *adonques* paraissent s'appliquer à un fait déjà éloigné, dont les frères de 1350 ne furent peut-être même pas contemporains.

Il nous semble donc, comme nous venons de le dire, que la confrérie Saint-Nicolas de Guérande avait une existence déjà ancienne ; d'où il résulterait que les statuts dateraient d'une réorganisation de l'association et non de sa fondation.

Quoi qu'il en soit, l'opinion que nous venons d'émettre sur l'ancienneté de la confrérie guérandaise n'a rien d'in vraisemblable, puisque les statuts constatent l'existence en cette ville de plusieurs autres associations de même nature :

« Item lesdits frères devent avoir un bieu drap de soye.... lequel et ledit luminaire seront mis sur chacun mort de ladite confrarie le jour de sa sepulture a la costume des autres confraries de la ville de Guerrande.... »

L'institution de la confrérie Saint-Nicolas antérieure à 1350 étant admise, quelle en serait l'origine première ?

Répondre nettement à cette question ne nous paraît pas possible, dans l'état actuel de nos annales historiques. Le nom même d'*Eon de Léon*, le bienfaiteur, le fondateur peut-être de la confrérie, ne jette aucune lumière sur ses commencements, puisque l'on ignore à quelle époque il vécut. On est donc réduit aux conjectures les plus vagues.

Les confréries ou confraternités, en Bretagne, existèrent à une époque très-reculée ; on en trouve la preuve dans les actes du concile de Nantes de 658, où sont signalés, avec une grande véhémence, les abus et les excès qui s'étaient introduits au sein de ces associations religieuses par le moyen des banquets et de certaines réjouissances carnavalesques : *Commessiones et turpes ac inanes letitiæ* (Dom Morice, pr. t. 1^{er}, col. 215). A la lecture du quinzième canon de ce concile, intitulé *de Quibusdam confraternitatibus*, on serait tenté d'appliquer à notre confrérie guérandaise les anathèmes de l'assemblée des Pères du concile nantais, d'après le titre de ses

statuts, portant qu'elle fut instituée à *jouer et à dîner*, et mentionnant son principal *esbatement* lors duquel tous les frères, *couverts de foilles et de flours*, concouraient à une fête équestre.

Mais le nom de *saint Nicolas*, patron de la confrérie, rétrécit singulièrement le champ de nos investigations.

En effet, bien que la fondation du prieuré de Saint-Nicolas par Foulques Nerra, à Angers, sur les marches de Bretagne, remonte à l'année 1020, il paraît certain qu'en Bretagne, la dévotion à saint Nicolas fut importée à la suite des croisades.

Saint Nicolas, disent les hagiographes, fut évêque de Myre, en Lycie, au quatrième siècle de notre ère; son culte ne tarda pas à se répandre dans tout l'Orient; mais en Occident il était à peine encore connu, lorsqu'en 1078 ses reliques ayant été transférées à Barri, petit port de l'Italie méridionale, où elles manifestèrent leur présence par d'éclatants miracles, la dévotion à saint Nicolas devint extrêmement populaire dans toute l'Italie. On était alors à la veille de la première croisade (1096), à laquelle participa le comte ou duc de Bretagne, Alain Fergent, à la tête d'un nombreux contingent de sujets de toute classe et de toute condition. Les croisés bretons, témoins sans doute du pieux entraînement des populations italiennes vers le patron des voyageurs, des marins, des naufragés et surtout des pèlerins, importèrent vraisemblablement en leurs foyers la dévotion pour saint Nicolas, à l'intercession duquel ils attribuèrent peut-être le bonheur de leur retour au pays.

Cette croisade d'Alain Fergent fut suivie, durant le cours de deux siècles, de nombreuses entreprises de même nature, auxquelles les Bretons ne firent jamais défaut. L'une de ces saintes démonstrations de l'ardente dévotion des chrétiens d'Occident, se termina, pour les croisés bretons, par une véritable catastrophe. Le 23 octobre 1218, le comte Hervé de Léon, revenant de Palestine à la tête de seize mille croisés, bretons pour la plupart, perdit la vie dans un naufrage, qui engloutit sept de ses vaisseaux, corps et biens. Ce sinistre épouvantable eut lieu en vue de Brindes, port d'Italie voisin de celui de Barri, déjà cité. Les Bretons échappés à ce ter-

rible naufrage, ont pu redoubler de piété envers le grand saint particulièrement invoqué par les marins italiens, et, lui attribuant leur salut, manifester leur reconnaissance par de pieuses fondations, tant le malheur développé dans les âmes le sentiment religieux, qui est naturel à l'homme!

Quoi qu'il en soit, on est d'autant plus fondé à attribuer aux croisades l'importation en Bretagne de la dévotion à saint Nicolas, que le plus ancien établissement de ce pays placé sous son patronage est, paraît-il, un prieuré situé sur le territoire d'Avessac, rive gauche de la Vilaine. « En ce prieuré, disent les auteurs de la nouvelle édition du dictionnaire d'Ogée (V. Saint-Nicolas de Redon), fut construite, lors de la première croisade, une chapelle dédiée à saint Nicolas. » Le prieuré et la chapelle ont donné naissance au bourg de Saint-Nicolas de Redon.

Ici devraient se borner nos recherches sur l'origine d'une dévotion qui paraît se lier aux commencements de la confrérie guérandaise; mais nos recherches mêmes, en nous découvrant de nouveaux aperçus, et pour ainsi dire un nouvel horizon, nous engagent à poursuivre une étude de plus en plus intéressante.

F. JÉGOU.

(La fin à la prochaine livraison).

UN PORTRAIT DE MOLIÈRE

EN BRETAGNE *

Avec le docteur Gorju, nous fermons la bande des illustres farceurs, que nous nous étions proposé de présenter à nos lecteurs, et qui tous figurent sur le tableau de M. de la Pilorgerie, où nos lecteurs les reconnaîtraient maintenant aisément. — Nous croyons devoir cependant prolonger encore un moment cet article, et répondre à une question que plusieurs sans doute se seront faite. Nous avons souvent, dans le cours de ce petit travail, nommé l'Hôtel de Bourgogne, son théâtre, ses comédiens : — Qu'était-ce, auront-ils pu se dire, que l'Hôtel de Bourgogne ? Nous allons le leur apprendre en peu de mots.

Nos rois se sont fait de tout temps un devoir d'offrir une noble hospitalité, tant aux princes étrangers qui venaient les visiter, qu'à tous les grands vassaux de la couronne. Mais ces derniers, avaient si souvent des intérêts à démêler avec leurs suzerains, que cette hospitalité devenait parfois pour eux une grande gêne, en les forçant, soit à la payer du sacrifice d'une partie de leurs prétentions, soit à se montrer ingrats. — De bonne heure donc, la plupart crurent d'autant plus devoir acheter des hôtels personnels dans la capitale, qu'en outre des motifs que nous avons signalés, ils se plaisaient souvent à faire, pour leur simple agrément, d'assez longs séjours

* Voir la livraison d'avril, pp. 312-325.

dans cette ville « sans pair », devenue depuis tant de siècles la patrie commune de l'humanité. — Or donc les ducs de Bourgogne, les seuls dont nous ayons à parler ici, eurent d'abord leur hôtel sur la rive gauche, dans le quartier de l'Université, non loin de la haute colline, où depuis s'est élevée Sainte-Geneviève. Vendu aux archevêques de Reims, ceux-ci y fondèrent un collège qui subsistait encore, croyons-nous, au moment de la Révolution.

Les princes bourguignons occupèrent ensuite l'hôtel d'Artois, au quartier Saint-Denis, entre la rue Pavée et la rue Monconseil. Marguerite, héritière des comtes de Flandre et d'Artois, ayant épousé Philippe de France, quatrième fils du roi Jean et tige des derniers ducs de Bourgogne, Philippe et Marguerite firent en 1402 partage de leurs biens à leurs enfants, et Jean de Bourgogne, leur fils aîné, choisit dans sa part l'hôtel d'Artois, qui depuis porta souvent encore le nom d'hôtel d'Artois, mais comme affecté au théâtre, ne s'appela qu'hôtel de Bourgogne. — Venu à la couronne par suite d'héritage ou de confiscation, cet hôtel, qui tombait en ruine, fut vendu en 1543, par ordre de François I^{er}; la vente s'en fit par lots; il était immense, aucun particulier n'aurait pu l'acquérir tout entier. — En 1548, les Confrères de la Passion, auxquels on attribue l'origine de notre théâtre, y firent construire une vaste salle entourée de loges, et depuis, jusqu'à une époque au moins très-avancée du XVIII^e siècle, cette salle, plusieurs fois changée, modifiée, restaurée, conserva toujours sa destination théâtrale. Des confrères de la Passion, elle passa avec des variations très-diverses tant à plusieurs troupes françaises, qu'à des troupes italiennes; mais cette histoire, très-compiquée, est inutile ici. Nous ne disons pas pour cela qu'elle fût sans intérêt.

Par les détails dans lesquels nous sommes entré, au sujet du tableau de M. de la Pilorgerie, on voit quelle curieuse page de l'histoire de nos mœurs il nous offre : art, littérature, théâtre, peuvent la revendiquer, trouvant chacun à y prendre. Nous croyons savoir que son honorable propriétaire consentirait à la céder. C'est cette année, nous l'avons dit, le deuxième centenaire de Molière ;

c'est là une date de remarque, une date dont on se peut justement prévaloir ; je le fais pour engager en mon nom, et, j'en suis sûr, au nom de tous les hommes intelligents de notre ville, pour engager, dis-je, nos édiles municipaux à faire l'acquisition de cette œuvre, rare entre les rares, intéressante entre les intéressantes. De tels achats honorent les villes, honorent ceux qui les font, honorent ceux qui les comprennent. — Ils ne sont plus, ils ont laissé à d'autres leur place sur le théâtre de la vie humaine que leur nom demeure encore attaché à ces nobles et intelligentes acquisitions.

Que de destinations diverses on peut donner à cette œuvre : le Musée de Tableaux, le Musée d'Archéologie, la Bibliothèque, la Ville, le foyer du Théâtre. — On n'a que l'embarras du choix. Mais que la ville n'oublie pas ce célèbre bas-relief de l'Occasion qui orne une de ses rues. — Saisir l'occasion ! quel secret, quel art, quelle science ! C'est à peu près la seule loi du succès en ce monde.

APPENDICE

Motifs de cet appendice. — Analyse d'un travail de M. B. Fillon sur les représentations théâtrales de Molière à Nantes en 1648.

Depuis la composition de cette étude, et surtout au cours de son impression, d'intéressants renseignements fournis par MM. Jules de la Pilorgerie et Gondar m'ont donné à penser, et par eux-mêmes et par les nouvelles et heureuses recherches dans lesquelles ils m'ont entraîné, qu'il serait utile et profitable à mes lecteurs soit d'y faire des intercalations, soit d'y ajouter un complément. Le premier parti eût été préférable pour la meilleure forme du travail, le second permettait à la presse de continuer son œuvre, en même temps que je pouvais donner plus de soins à ce supplément de recherches, et c'est ce qui m'a déterminé à l'adopter.

Avant de passer aux renseignements fournis par MM. de la Pilorgerie et Gondar, il me paraît qu'il pourra être agréable à plus d'un de connaître, au moins en abrégé, les faits et documents relatifs au séjour de Molière à Nantes, recueillis par MM. de la Nicollière et Benjamin Fillon, et dont nous n'avons dit qu'un mot au commencement de ce travail. La brochure dans laquelle M. Fillon a rendu compte de ses découvertes et de celles du savant archiviste de la municipalité nantaise, n'a été tirée qu'à 150 exemplaires ; c'est assez dire qu'elle est promptement devenue introuvable et qu'elle a pris la valeur d'un manuscrit.

On sait que les troupes d'acteurs italiens affluèrent à Paris sous Mazarin. Une des plus belles et des plus nombreuses arriva sur la fin de 1645 ; c'est celle dont faisaient parti, ainsi que nous l'avons dit, Tiberio Fiurelli (Scaramouche), Domenico Locatelli (Trivelin), le Capitan Spezzafer, les charmantes Brigida Bianchi (Aurelia) et Gabriella Locatelli, — et plusieurs autres étoiles. — Or, peu avant, s'était justement fondée une troupe, pour ainsi dire de bourgeois amateurs, épris avant tout de l'amour de l'art, et qui avaient pris le nom fastueux de *l'Illustre Théâtre* ; Molière, alors tout jeune, s'y était engagé. — Si vaillante fût-elle, la troupe de *l'Illustre Théâtre*, fort mal garnie, d'ailleurs, d'espèces sonnantes, ne pouvait longtemps penser à lutter contre ces Italiens, si bien montés, si maîtres experts dans leur art, et qui réunissaient sur leur scène toutes les séductions, la comédie, la danse, le chant, les brillants décors. Aussi fut-elle bientôt aux abois, en présence de ses représentations abandonnées du public. Il se trouva, heureusement pour elle, que sur ces entrefaites arrivait justement à Paris, pour y faire de nouvelles recrues, Charles Dufresne, directeur d'une troupe jouissant de quelque renommée en province. Il ne pouvait tomber plus à propos pour les acteurs de *l'Illustre Théâtre*, et presque tous, Molière du nombre, s'engagèrent avec lui. Dufresne, dont l'origine peut bien avoir été nantaise, était un honnête homme, et l'association dura longtemps. — Le traité définitif pour l'exploitation théâtrale dut être signé, en 1646, vers Pâques, époque habituelle des engagements.

Quelles furent les premières pérégrinations de la troupe ? On l'ignore. Il y a là une lacune de deux ans à combler, car c'est le 19 avril 1648 qu'on retrouve pour la première fois la troupe depuis son départ de Paris. A cette date, elle est à Nantes. Le 23 avril, Molière (*le sieur Morlière*) vient au bureau de la ville et demande l'autorisation de jouer pour la troupe de Dufresne, mais il se trouve que *Monseigneur le mareschal de la Melleraye*, le gouverneur, « est destenu au lyt de malladye corporelle et danger de sa personne », et en pareille occurrence on est obligé de surseoir à l'autorisation demandée. — Cependant, quelques jours après, le maréchal va mieux et la troupe peut commencer ses représentations, au travers desquelles elle assiste même à un baptême, pour ainsi dire de famille, en l'église Saint-Léonard, dont les traces sont encore visibles à l'extrémité de la rue de ce nom. Sur les fonts, on présentait une petite Isabelle, née le 18 mai, de Pierre Réveillon, depuis plusieurs années l'associé de Dufresne, et de Marie Bret, sa femme. Parmi les témoins ne figure pas Molière, mais on y voit, outre Marie Hervé et Madeleine Bédart, sa fille, Du Parc, c'est-à-dire de son nom réel René Berthelot, fils d'un bourgeois de Nantes. Il venait de s'engager dans la troupe, pour qui il fut une excellente recrue, bien que son embonpoint, devenu un peu excessif, lui ait fait donner plus tard le surnom de Gros-René. Disons, en passant, que son portrait, facile à exécuter, puisqu'on en possède des gravures et des dessins, manque, hélas ! comme bien d'autres, au Panthéon *in partibus*, à créer, des illustrations nantaises.

Les jeux de paume couverts, communs alors, servaient souvent pour s'installer aux comédiens de passage. Ainsi en fut-il à Nantes pour la troupe de Molière ; mais la situation de ce jeu demeure jusqu'ici indéfinie. M. Fillon doute fort que ce fut celui, aujourd'hui détruit, de la rue Saint-Léonard, malgré l'inscription que M. Verger, un des Nantais les plus zélés pour les souvenirs locaux, y fit placer en 1837. Il conclurait plutôt pour un autre jeu de paume, situé dans la douve, près de la tour du Papegaut, c'est-à-dire non loin de l'extrémité de la motte Saint-André, selon le beau plan en relief des

anciennes fortifications de la ville de Nantes, que possède le Musée archéologique départemental. — Qui a raison de M. Verger ou de M. Fillon, c'est un point à chercher.

La troupe de Dufresne dut quitter Nantes vers la fin de mai ou le commencement de juin pour se rendre à Fontenay-le-Comte ; mais relativement à cette ville, on ne connaît que la requête de Pierre Robert, procureur, agissant pour Charles Dufresne, à l'effet de contraindre Louis Benesteau, « maistre paulmier de ceste ville de Fontenay-le-Comte », à lui livrer la salle qu'il lui avait promise pour le 15 juin, et ce pour le délai de 21 jours, ladite requête datée du 9 juin. — Rien n'est venu prouver jusqu'ici que Dufresne ait obtenu gain de cause. La marquise de la Boulaye venait d'arriver au château, et le jeu de paume, situé aux pieds de cette féodale demeure, lui était nécessaire pour réunir les gentilshommes turbulents de la province, au moment d'entrer dans le parti de la Fronde. — Le pauvre Dufresne, *le sieur Morlière* et Gros-René devaient peser bien peu dans la balance auprès de la marquise de la Boulaye, Louise de la Mark, fille du duc de Bouillon.

Tels sont les faits principaux qui ressortent de la brochure de M. Fillon, et qui confirment jusqu'à l'évidence l'intérêt unique pour notre ville de posséder le tableau de M. de la Pilorgerie. Les Molière se comptent dans l'histoire de l'humanité. N'est-il pas curieux de penser qu'un jour le plus grand écrivain, selon Boileau, du plus grand siècle de notre histoire, traversait la cour de notre hôtel de ville, montait son escalier, pénétrait dans ses bureaux ; — curieux de penser que qui saurait bien écouter, pourrait presque encore y recueillir l'écho de sa voix. — C'est assurément la plus souveraine qui s'y soit jamais fait entendre.

Depuis sa notice, M. Fillon a encore publié sur Molière un article plein d'intérêt que nous trouvons dans le *Journal de la Charente-Inférieure*, du 22 mai 1873, et dont nous devons la communication à M. le comte Anatole de Bremond d'Ars, toujours d'une érudition si complaisante, quand il peut être utile aux chercheurs. Cet article, toutefois, relatif aux autographes de Molière, à quelques portraits

dont nous avons parlé, à sa maladie de 1565, et enfin à des armoiries de fantaisie qu'il aurait prises, ne nous offre rien, n'ayant pas la prétention de faire ici la biographie complète de Molière, qui nous paraisse faire lacune dans notre article ; il nous suffit donc de le signaler, et maintenant nous revenons à notre tableau et aux renseignements que nous ont fournis MM. Gondar et de la Pilorgerie.

Détails divers sur le tableau ; noms des seize farceurs, etc.

Depuis notre exposition nantaise de 1872-1873, où cette œuvre si intéressante se présenta d'une manière si inopinée aux yeux des amateurs, M. de la Pilorgerie a confié son tableau à M. Gondar, l'éminent restaurateur du musée de Nantes, et débarrassé d'un malheureux cadre qui en faisait partie, porté à Paris par M. Gondar, comparé sur place à l'œuvre possédée par la Comédie Française, ce tableau, restauré ensuite, reverni et réencadré d'une façon digne du sujet, a repris un aspect tout autre que celui qu'il offrait à l'exposition. — Le vieux cadre enlevé, il s'est trouvé que le tableau de M. de la Pilorgerie était absolument identique à celui de la Comédie-Française : rien n'y manquait, ni les lustres du cintre, ni la banderolle du haut, se détachant des armes de France, et portant l'inscription : « Farceurs français et italiens depuis 60 ans et plus », ni les lumières du premier plan, ni la rampe, ni le nom des acteurs dans le bas du tableau, se rapportant aux lettres de renvois. Ces noms nous étant maintenant tous connus, et d'une manière authentique, au lieu des listes, en général abrégées et plusieurs inexacts que nous en avions trouvées, il nous a semblé à propos de compléter les portraits de tous ces types la plupart si célèbres de la grande comédie ou de la haute bouffonnerie. — Si Scaramouche, pourquoi pas Polichinelle ? Si le Capitan, pourquoi pas le Docteur ?

Mais avant de réparer nos torts envers ces nobles personnages, disons, c'est un détail assez important, que le tableau de M. de la Pilorgerie est daté de 1681 ; il n'est donc postérieur que de onze

ans à celui de la Comédie-Française, et M. Gondar, un connaisseur, s'il en fut, le considère comme de la même main. Cette date certaine et précieuse, si elle donne l'aisance au tableau de la Comédie-Française, constate du moins la presque contemporanéité de cette précieuse reproduction. — Quant au mystère qui règne sur l'origine de cette œuvre et sur son auteur, il devient de plus en plus entier. De signature, ni l'une ni l'autre des deux toiles n'en porte ; par ailleurs, il devient aussi constant que cette composition devait être connue et appréciée des connaisseurs, au moins pour son grand intérêt, puisque onze ans après le tableau des Français, daté de 1670, tableau qui n'est peut-être pas, — nous reparlons de ce point un peu plus loin, — le premier prototype, il en était demandé des copies, et cependant jusqu'ici nous n'en trouvons nulle trace, nulle mention, dans les mémoires du temps, dans les révélations familières et inopinées des lettres, dans les histoires de l'art, ni dans les livres consacrés aux annales du théâtre.

Voici maintenant, dans leur ordre, les noms des personnages représentés sur le tableau, avec la lettre qui correspond à chacun d'eux. L'ordre se prend de gauche à droite, en regardant le tableau : A. MOLIÈRE, B. POISSON, C. JODELET, D. TURLUPIN, E. LE CAPITAN MATAMORE, F. GAULTIER GARGUILLE, G. GUILLOT GORGU, H. GROS-GUILLAUME, L. ARLEQUIN, M. LE DOCTEUR GRAZIE BALOURD, N. POLICHINELLE, O. PANTALON, P. BRIGUELLE, Q. TRIVELIN, R. SCARAMOUCHE, S. PHILIPPIN. — Ils sont donc seize, pas un de plus, pas un de moins, quatre de plus que les grands dieux, lesquels seize, le peintre, d'accord sans doute avec les plus hautes autorités de son temps, a jugé dignes de former ce bataillon sacré, cet illustre aréopage, ce tribunal suprême des véritables lois, moyens et conditions du vrai rire et de la franche gaieté. Pour montrer d'un mot tout leur mérite, toute leur valeur, nous nous bornons à demander s'il en est beaucoup, parmi nos faiseurs de pièces en renom, qui aimassent à passer sous les fourches caudines de leur opinion. Quelle hétacombe, grand Dieu ! et pour une *Mademoiselle Angot*, dont les aimables sourires trouveraient grâce devant eux, pour un

Orphée, dont les mines burlesques parviendraient peut-être à les déridier un moment, pour quelques comédies de franche valeur d'auteurs dont le nom vient à tous, que de pièces patibulaires renvoyées à l'ombre, au silence, à l'oubli dont elles n'auraient jamais dû sortir ! Quel four colossal évitée à celle-ci ! quelle avanie à celle-là ! — Quel fin sourire chez Molière ! Quels lazzi chez Gros-Guillaume ! Quelles savantissimes sentences chez le Docteur ! Quels bâillements chez Arlequin ! Quels jurons chez le Capitan ! Quelle joyeuse chanson entonnée par Gaultier-Garguille ! Quelle hilarité chez Polichinelle !

POLICHINELLE.

Son grand type ; — origine de son nom ; — sa patrie ; — pourquoi il passé marionnette ; — il effraie les Suisses ; — Molière lui donne asile ; — il marie Romulus à la foire Saint-Germain ; le régent va l'admirer ; — il devient gentilhomme de la Chambre ; — Guignol, de Lyon, usurpe quelques parties de ses États ; Polichinelle fait un mot à ce sujet.

Polichinelle, c'est un de mes dédaignés, commençons par ce brillant personnage nos réparations. — Aussi bien il a droit à cet honneur comme tout à fait « premier sujet », ainsi que l'appelle Gouriet. « C'est, ajoute-t-il, un acteur consommé, mais il est redoutable dans sa colère » ; ne nous y exposons donc pas. — Quelle vie glorieuse, quelle admirable légende, quelle épopée que celle de ce grand et noble Polichinelle ! Sept villes se disputèrent l'honneur d'avoir donné naissance à Homère ; — la Grèce et l'Italie revendiquent celui d'avoir produit *il signor Pulcinella*. Il a beaucoup voyagé, presque partout il a été fêté, adulé, reçu à bras ouverts. Craint à la fois et aimé ; craint pour son caractère rude, orgueilleux, entier, batailleur ; aimé pour son entrain, sa vie débordante, sa spirituelle fanfaronnerie, son courage réel et même ses coups de bâton sur messieurs du guet ; il a eu des aventures célèbres et d'incomparables honneurs ; un jour, il fit seul, à la lettre, trembler

une ville entière ; d'autres fois, il joua, par ordre, devant les cours, et dans quel pompeux appareil il parut devant les princes et les princesses, dans quels rôles dignes d'un tel auditoire, dans celui, entre autres, de grand pontificateur de la cité romaine ! — Sceptique, il l'est ; railleur, c'est indiscutable ; c'est un mauvais sujet, un ivrogne ; il bat, en plus du guet, sa femme et les magistrats ; — si sa méchanceté est souvent burlesque, sa gaieté est parfois terrible ; on ne saurait le respecter ; — mais jamais son nom n'a appelé le mépris, c'est un grand fautif, le crime même ne lui est pas étranger, mais ne lui proposez pas une bassesse, il vous tuerait. Il y a en lui comme un étrange mélange de Don Juan et de Don Quichotte ; — Don Juan inspire soit l'amour, soit la haine ; Don Quichotte, soit le rire, soit les larmes ; mais, marqué, comme Polichinelle, au sceau d'une fatalité dominatrice plus forte que leur volonté, on ne les méprise pas, on ne les dédaigne pas, les petites gens seules sont capables de leur faire des avanies ; — de même Polichinelle. — Le malheur lui-même, cette consécration suprême des grandeurs et des héros, est venu frapper Polichinelle. Plusieurs parties de ses États lui ont été enlevées, et il a su supporter ses infortunes dans la dignité du silence, « sans se plaindre et sans murmurer », comme on disait dans le vieux jeu du Vaudeville ou du Gymnase. — Mais esquissons quelques traits plus précis de cette grande existence.

L'origine de son nom, le lieu de la naissance de Polichinelle sont disputés. Ces choses-là n'arrivent qu'aux hommes illustres. Selon un lettré italien du dernier siècle, l'abbé Galiani, il y avait au XVII^e siècle, dans Acerra, ville de la Campanie heureuse, une troupe de comédiens qui parcourait la province, y gagnant maigre vie. Un jour que ces comédiens assistaient dans la campagne à une vendange, les paysans et eux, réciproquement échauffés par le jus divin de la vigne, se prirent de brocards. Les comédiens pensaient aisément l'emporter sur ces rustres, mais ils trouvèrent à qui parler et furent obligés de s'avouer vaincus ; un nommé *Puccio*, du bourg d'*Aniello*, les écrasa tellement de ses quolibets, qu'ils se virent réduits, honteux, à prendre le parti de la retraite. Mais, chemin

faisant, la réflexion leur était venue, et causant entre eux en plaisantant des lazzis de Puccio d'Aniello, ils se mirent à penser que ce spirituel et original paysan serait une excellente recrue pour la troupe ; Puccio avait le physique de son esprit, la face comique, les yeux vifs, un nez démesurément long, le teint à la fois rubicond et hâlé ; en lui conservant son costume de campagne, sa camisole, son pantalon de toile blanche, on devait nécessairement faire argent avec lui ; des propositions lui furent de suite faites, Puccio les accepta, et les comédiens n'eurent qu'à se louer de ses services. — Le type ayant plu, lorsque Pulcio eut passé l'onde noire, — les Polichinelles la passent tout comme les grands capitaines, — on retrouva un Pulcio quelconque, on modifia légèrement son nom, il devint *Polecenella*, puis *Pulcinella*, et depuis lors Polichinelle ne disparut un moment que pour reparaitre bientôt. La Parque l'emportait-elle, comme des monarques on en pouvait dire : Polichinelle est mort, vive Polichinelle ! Mais comme personnage de chair et d'os, il vécut si rarement, il fit si rarement retentir ses brillants sabots sur les planches, il s'est si vite transformé en marionnette, en marionnette de qualité, il est vrai, — *di qualita*, — que l'on a eu rarement à verser des larmes sur aucun Polichinelle. Loret, qui en avait répandu sur la mort de Scaramouche, n'eut point cette douleur.

M. Louis Moland, auquel nous avons emprunté de seconde main les traits principaux du récit de l'abbé Galiani, n'est pas éloigné d'accepter comme très-probable l'étymologie de Puccio d'Aniello, tout en la reculant, dit-il, au moins au XVI^e siècle, mais il reconnaît qu'elle est généralement moins admise que celle qui donne Naples pour patrie à Polichinelle et qui tire son nom de l'italien *Pulcinetto*, diminutif de *Pulcino*, petit poussin, allusion à cette voix étrange de coq criard et enroué dans laquelle réside peut-être sa principale puissance. Cette seconde étymologie nous paraît à nous la plus vraisemblable, surtout si l'on considère, avec le savant M. Magnin, que les statuettes diverses, conservées dans quelques cabinets, de *Maccus*, le Calabrais jovial et contrefait, nous offrent à bien peu près

le type de Polichinelle, et que ce nom de *Maccus* paraît justement avoir signifié dans la langue étrusque un cochet, un jeune coq. — Il y a plus, M. Magnin croit même pouvoir faire remonter ce type de la fatuité bruyante, mais noble, jusqu'au théâtre grec et à Aristophane. — Ainsi, nous avons bien raison de le dire, la Grèce et l'Italie et plusieurs villes de ces poétiques contrées se disputent la naissance de notre héros. — On le comprend, mais question d'archéologie à part, Naples passe généralement aujourd'hui pour sa véritable patrie. On peut lui envier cette gloire ; mais l'envie devient éfaut si on ne la restreint dans de certaines bornes.

Pourquoi, comme acteur, le rôle de Polichinelle a-t-il été si rarement conservé à la scène, nous ne savons pas au juste. Arlequin, Pierrot, le Docteur, Scaramouche, le Capitan, d'autres encore ont fait vie durable ; Polichinelle s'est contenté de bonne heure de devenir marionnette, — est-ce humilité de sa part, est-ce orgueil ? — Se trouvait-il gêné, écrasé au milieu de ces acteurs pour de bon, lui type étrange, tenant comme le Satyre, le Centaure, Silène et certains enchanteurs du royaume des fées, de l'homme et de l'animal ? Se trouvait-il, au contraire, trop supérieur à l'humanité, et n'avait-il pour elle que dédain et mépris, ce joyeux sceptique, ce terrible railleur, ce rabelaisien compère ? — N'est-il pas possible aussi qu'avec sa double et formidable bosse, son œil malin, son grand nez crochu, sa face rubiconde, ses membres robustes, sa tournure crâne, il n'eût l'air trop terrifiant pour les ignorants, les humbles et les petits ? — Comme marionnette même, ce type suprême de la gaieté et de la jovialité s'est quelquefois fait craindre au premier aspect, — il a inspiré des paniques ; en doute-t-on ? écoutez ce récit :

C'était sous le grand roi, Jean Brioché (on dit aussi Briochi et on le croit d'origine italienne), simple arracheur de dents, — et cependant un de ces hommes devant qui on se découvre, car il a fait couler bien de douces larmes, et la bénédiction des chers petits enfants lui est assurée à jamais, Jean Brioché avait établi, vers 1650, aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent, un spectacle où, pour la

première fois, les marionnettes étaient prises au sérieux ; chacune des siennes était un petit chef-d'œuvre, et les pièces qu'on leur faisait jouer étaient souvent beaucoup plus divertissantes que celles de maint grand théâtre. Elles avaient

..... pour premier soutien de leurs scènes bouffones,
Le suffrage éclatant des enfants et des bonnes.

(Lemierre.)

Brioché, cependant, voulut voir du pays, et ne se contentant plus des grandes foires de Paris, ni des guibrays de la province, il voulut aller recueillir des applaudissements à l'étranger, et il pensa qu'un peuple simple et naïf, comme l'était alors le peuple Suisse, saurait mieux que tout autre se plaire à ses innocents acteurs,

Tirant leur jeu d'un fil, et leur voix des coulisses.

Mais l'innocence et la simplicité allaient encore au delà de ce qu'il s'était figuré, elle allait jusqu'à la plus grossière ignorance, à la superstition et au fétichisme. Il en était du moins ainsi à Soleure, où, ayant ouvert son théâtre, la figure de Polichinelle, lisons-nous dans la *Biographie universelle* de Michaud, d'après les *Mémoires de littérature et d'histoire* de d'Artigny, son attitude, ses gestes, ses discours surprirent et épouvantèrent tellement les spectateurs, que le Conseil de la ville, après longue et mûre délibération, conclut que Brioché était à la tête d'une troupe de diabolins, et que Polichinelle, notamment, était pour le moins Lucifer en personne. Brioché fut emprisonné, et l'on travailla à son procès, comme magicien. Un peu plus, il eût péri sur un bûcher, au milieu de ses pauvres marionnettes. — Il eut cette chance, et Soleure et la Suisse, et notre pauvre humanité, qui compte trop de ces bûchers sur sa conscience, l'eurent aussi, qu'un capitaine au régiment des gardes-suisse, nommé Dumont, alors à Soleure pour y faire des recrues, fut voir dans sa prison ce terrible nécromancien dont on parlait alors dans toute la ville, et pour le supplice duquel on avait sans doute déjà retenu des fenêtres. Quel fut l'étonnement de

Dumont en reconnaissant le pauvre Brioché ! Le rassurer, sortir en toute hâte de ce lieu où, en certains temps, plus d'innocents ont passé que de coupables, courir chez le magistrat et lui expliquer les ficelles des marionnettes et la *pratique* de Polichinelle fut pour l'officier l'affaire d'un instant. L'erreur reconnue, Brioché fut élargi, mais il ne donna plus de représentations dans Soleure, on peut le croire, et se hâta de quitter cette ville de malheur. Quand nous disions que Polichinelle avait terrifié toute une ville, on voit si nous avions raison. C'est la plus grande page de son histoire ; mais il a eu d'autres honneurs et d'autres belles journées.

Un jour, Molière se souvint qu'il avait été ingrat envers lui ou du moins oublieux, et il lui donna place dans le premier intermède de son *Malade imaginaire*. Il était bien juste temps pour cette réparation tardive, puisque Molière allait mourir ; il y a gagné que ce noble Polichinelle n'est point pour lui un remords vivant pour ainsi dire devant ses yeux dans les tableaux de la Comédie-Française et de M. de la Pilorgerie. — Rappelons en peu de mots cet intermède.

Polichinelle est en galanterie, et, son luth à la main, il soupire amoureuxment sous le balcon de sa belle : « O nuit, chante-t-il à sa manière, qui n'est pas celle de tout le monde, ô chère nuit, porte mes plaintes amoureuses jusque vers mon inflexible. » Mais il est surpris au milieu de ces roucoulements, ou plutôt de ces gloussements, par une troupe d'archers qu'il parvient d'abord à intimider en appelant *ses gens* :

Par la mort !... par le sang !... j'en jeterai par terre !
Champagne, Poitevin, Picard, Basque, Breton,
Donnez-moi mon mousqueton.

Cependant les archers s'aperçoivent bientôt que le seigneur Polichinelle est seul, et que ce brillant personnel de laquais n'est qu'un tour de son imagination. Ils reviennent alors sur leurs pas et cette fois l'agonisent d'injures :

Faquin, maraud, pendard, impudent, téméraire,
Insolent effronté, coquin, filou, voleur...

On le voit, le vocabulaire est complet, il n'y manque qu'assassin; aussi ne laissent-ils plus échapper Polichinelle qu'il ne leur ait donné six pistoles pour éviter la prison. Ils lui ont d'abord offert le choix entre les pistoles, trente *croquignoles* ou douze coups de bâton. Polichinelle, quelquefois un peu trop sur son argent, a préféré les croquignoles, mais il veut tricher sur le nombre, et de croquignoles en coups de bâtons, il finit par recevoir les uns et les autres, et par payer en outre les pistoles.

Cette scène, qui éternisera la mémoire de Polichinelle sur le premier théâtre du monde, a été imitée par Molière d'une comédie du célèbre Giordano Bruno, dite *Il Candelaio, le Fabricant de chandelles*, traduite et publiée en français, en 1632, sous le titre de *Boniface et le Pédant*; mais peu importe ici.

Il est plus intéressant, avant de fausser compagnie à Polichinelle, qui finirait par usurper une place trop importante dans notre petit travail, de le montrer figurant devant la cour du régent, Philippe d'Orléans, et dans un de ses plus grands rôles. — C'était en 1722. Nous avons dit quelques mots des foires Saint-Germain et Saint-Laurent et de leurs représentations théâtrales si longtemps suivies; leur histoire demanderait un volume; on la trouve suffisamment détaillée dans la volumineuse *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, et abrégée avec esprit dans le charmant ouvrage du vaudevilliste Brazier sur les *Petits Théâtres de la Capitale*; il suffit à notre sujet de dire ou de rappeler tous les ennuis que la jalousie du Théâtre-Français, de l'Opéra et de la troupe italienne ou pseudo-italienne de l'Hôtel de Bourgogne, causa aux pauvres petits théâtres des foires, et surtout à l'Opéra-Comique en herbe, qui attirait tout Paris, tandis qu'Agamemnon déclamaient souvent devant ses seuls *gardes attristés*, que l'Opéra déployait en vain un luxe qui ne remplaçait pas toujours la bonne musique, et qu'Arlequin lançait ses lazzi devant les banquettes. Ces persécutions eurent surtout lieu au XVIII^e siècle. On allait quelquefois jusqu'à envoyer des exempts, des archers, des menuisiers démolir la baraque entière. Or, en 1722, en présence d'une nouvelle interdiction, Le Sage, Fuzellier et

d'Orneval, les principaux fournisseurs de l'Opéra-Comique, pour lequel ils avaient préparé de nouvelles pièces, s'avisèrent de louer une loge à la foire Saint-Germain, où ils firent jouer par des marionnettes des pièces de leur composition. On se moqua d'abord d'eux, Piron lança cette épigramme :

Le Sage et Dorneval ont quitté du haut style
La beauté,
Et pour Polichinel ont abandonné Gille,
La rareté!
Il ne leur reste plus qu'à montrer par la ville
La curiosité!

Mais le succès n'en accueillit pas moins nos auteurs et leurs marionnettes. — Ils firent jouer deux pièces : le *Remouleur d'amour* et *Pierrot Romulus*, précédées, selon un usage assez fréquent dans les coutumes théâtrales des foires, d'un prologue : l'*Ombre du Cocher poète*. Polichinelle joue dans ce prologue un rôle assez intéressant, mais nous préférons nous étendre un peu plus sur *Pierrot Romulus*, et nous nous bornons à citer un mot qui peint tout à fait cette nature haute et distinguée, qui tient à distance et n'autorise pas d'inconvenances familiarités.

Au moment où Polichinelle, tout fatigué et arrivant d'Italie, se présente sur la scène, le *Compère*, il n'a point d'autre nom, s'approche et court pour l'embrasser; — mais Polichinelle, faisant deux pas en arrière : « Vous êtes bien familier, mon ami! est-ce que nous aurions gardé les cochons ensemble ? »

LE COMPÈRE. — Je vous demande pardon, Monsieur... Je vous ai cru le Polichinelle de Paris.

POLICHINELLE. — Non, je suis le Polichinelle de Rome.

LE COMPÈRE. — Quoi! vous seriez ce Jean Polichinelle de Rome, oncle et légataire universel de Madame Perrette la Foire ?

POLICHINELLE. — Oui, vraiment.

LE COMPÈRE. — Vous venez, sans doute, recueillir sa succession ?

POLICHINELLE. — C'est mon dessein. Je viens tenir sa place à Paris.

On voit, par ce court échantillon, que le sens de ces prologues était souvent très-satirique.

Du *Remouleur d'amour* nous ne dirons rien ; — Polichinelle n'y figure pas ; — il occupe, au contraire, un des premiers rôles dans la pièce de *Pierrot Romulus*. — Le sujet est tel : Romulus et ses guerriers ont enlevé les filles des Sabins qui avaient refusé de les épouser. Un grand nombre de mariages se sont alors conclus ; mais Romulus, plus honnête que beaucoup ne le soupçonnent, au moins dans une tragédie de La Motte qu'on jouait alors, et dont la pièce de *Pierrot Romulus* était la parodie, en est encore, au bout d'un an, à filer l'amour parfait près de la belle Hersilie, fille de Tatius, roi des Sabins. On juge si Sabinette, confidente d'Hersilie, se moque de cet amoureux transi ; elle ne conçoit pas qu'il soit si *nigaud* et fasse des *madrigaux*. Enfin la chance veut que Tatius, ne pouvant digérer la honte de sa nation, vient attaquer Rome, se fait prendre, et découvrant la *grande honnêteté* de Romulus et l'amour secret de sa fille pour ce héros, lui accorde sa main. — Et qui les marie alors ? Murena le grand prêtre, Murena qui n'est autre que Polichinelle en personne. — Ce digne *serviteur des dieux* n'y va pas, du reste, avec grand enthousiasme ; il trouve Romulus très-glouton, et sur l'air du *roi de Cocagne*, il chante :

Romulus, très-âpre aux Sacrifices,
Prend pour lui Moutons et Veaux.
A son croc, des Bœufs et des Génisses
On voit les meilleurs morceaux ;
Il n'est rien que ce Gourmand n'accroche
Et lon lon la
De ce train-là,
Bientôt il faudra
Revendre mon tourne-broche.

Polichinelle est distingué, mais il est gourmand. C'était, du reste, l'opinion du grand Bonald, que ces deux choses s'allient. — Toutefois, malgré sa mauvaise humeur, il est d'un courage trop prudent pour s'opposer à la volonté formelle de Romulus, et on devine de quel air majestueux et convaincu il invoquera Jupiter, Junon, Vénus,

Lucine, les déesses-mères et tout l'Olympe pour consacrer l'union de son maître et de la vertueuse Hersilie.

Ces trois pièces de Le Sage, d'Orneval et Fuzellier, eurent un énorme succès, et c'est pourquoi le régent ordonna une représentation personnelle pour lui et sa famille ; elle eut lieu à deux heures après minuit.

Nous pourrions montrer encore Polichinelle dans plus d'un rôle, sinon si beau, du moins bien digne de son grand caractère, nous nous bornerons à un. — Nicolas-Médard Audinot, acteur et auteur de la Comédie Italienne, ayant essayé un passe-droit au théâtre dont il faisait partie, loua une baraque à la foire Saint-Germain, dans laquelle il fit jouer des comédies et des opéras de sa façon à des marionnettes. Chaque figure imitait un acteur ou une actrice des Italiens, — et quel rôle jouait Polichinelle ? On le devinerait difficilement. — Il représentait, dit M. Brazier, auquel nous empruntons ce récit, le *gentilhomme de la Chambre en exercice*, et il distribuait des faveurs et des grâces avec une dignité grotesque à faire pouffer de rire. — Tout Paris courut l'admirer ; — c'était vers 1765, mais nous ignorons l'année exacte.

Nous arrivons au temps où Polichinelle va subir une avanie, un déboire, une perte d'Etats et être obligé de recourir à toute sa philosophie. — Il y avait à Lyon, sur les dernières années du XVIII^e siècle, — nous empruntons ces détails à l'intéressante introduction du beau volume imprimé à Lyon par Louis Perrin et édité par N. Scheuring, 1865 : le *Théâtre Lyonnais de Guignol*, il y avait, disons-nous, à Lyon, un nommé Laurent Mourguet, qui avait monté un théâtre de marionnettes, dont, selon l'usage, Polichinelle était le héros principal. Mourguet composait lui-même ses pièces, et avait coutume de les soumettre à un vieux canut de ses amis, plein d'esprit et de gaieté, dans le jugement et l'impression duquel il avait pleine confiance. Or, quand il était content, le vieux canut avait coutume de dire : *C'est guignolant* ; c'est-à-dire, en son langage, c'est très-drôle ; et ce mot, dont l'origine pourrait bien être *guigner*, regarder du coin de l'œil, ce mot était demeuré à Mour-

guet. Dans une ville où le canut, c'est-à-dire l'ouvrier en soie, joue un rôle si considérable et représente le type populaire local dans sa plus vive force, Mourguet ne pouvait manquer de l'introduire dans ses pièces, et à chaque instant le *c'est guignolant* de son vieil ami lui revenait à la bouche. Bientôt ce type du canut devint le favori du peuple lyonnais, on l'appela *Guignol*, et Polichinelle, conservé quelque temps comme une sorte de régisseur qui annonçait la pièce, disparut même tout à fait. — Franchement, cet emploi subalterne n'était plus digne de lui; c'était presque une insulte, d'ailleurs, une dérision que de lui faire faire la parade pour son heureux rival, pour l'envahisseur d'une partie de ses Etats; — car, on voudrait en vain se le dissimuler, Lyon n'est point revenu à Polichinelle, et plusieurs villes du Midi l'ont aussi abandonné. — Par exemple, il est encore le Polichinelle de Rome et le Polichinelle de Paris. Mais, à Paris même, par un trait d'ironie du sort pour un orgueil qui fut trop grand peut-être, le domicile, le théâtre, le castelet (*il castelletto*) où Polichinelle brille encore avec sa double bosse, où il bat sa femme, où il tue le commissaire, où il fait entendre sa voix retentissante de coq enroué, s'appelle *un guignol*.

De cet oubli, de cette ingratitude, de cette destitution partielle, Polichinelle, avant de prendre cette noble attitude « de souffrir sans murmurer », ne s'est vengé que par un mot : « Guignol, dit-il, c'est bon pour une ville de *communards*; moi j'appartiens à la grande Comédie de l'Art, la *Commedia dell'Arte*; je ne date point de la Révolution, ma naissance se perd dans la nuit des temps, — j'ai frayé avec Romulus, — avec un *Gnafron*, jamais. » Gnafron, c'est, à Lyon, l'ami de Guignol, c'est un type joyeux, mais très-commun, gourmand, ivrogne et d'une honnêteté douteuse; mais un Lyonnais seul pourrait le bien complètement définir; — de même pour Guignol.

Polichinelle, adieu! Non, tu ne pouvais frayer avec un Gnafron; les marionnettes elles-mêmes ont leur dignité.

BON DE WISMES.

UNE ENTREVUE

PROVERBE

PERSONNAGES.

M. DE PRATILY. RAYMOND, leur fils (20 ans).
M^{me} DE PRATILY. LE MARQUIS DE CARMAN.
MARGUERITE, leur fille (18 ans).

La scène se passe à Paris, dans le salon de M^{me} de Pratily, aux flambeaux.

SCÈNE PREMIÈRE.

M. et M^{me} DE PRATILY, MARGUERITE, RAYMOND.

M. de Pratily, debout, adossé à la cheminée, tenant un journal. — M^{me} de Pratily, agitée, allant et venant. — Marguerite et Raymond faisant une partie de dames.

M. DE PRATILY (*regardant la pendule*). — Ce monsieur se fait attendre. Ce que je souhaite le plus est qu'il ne vienne pas du tout. Je vous dis, mes enfants, que nous sommes ridicules.

M^{me} DE PRATILY. — En quoi, mon ami? Nous ne sommes pas allés le chercher. Le marquis de Carman nous fait demander de le recevoir. Cela ne se refuse pas à un jeune homme de son nom et de sa situation.

M. DE PRATILY. — C'est précisément à cause de son nom et de sa situation que vos conjectures sont folles. Il passe pour avoir une très-grande fortune.

M^{me} DE PRATILY. — Excellente raison pour qu'il veuille faire un mariage d'inclination.

M. DE PRATILY. — Quand il aura monté nos trois étages et vu notre modeste appartement, il sera bientôt guéri d'un caprice, si c'en est un.

M^{me} DE PRATILY. — Quand il aura revu Marguerite, il ne regrettera pas d'avoir monté trois étages et ne s'occupera guère à regarder notre mobilier.

M. DE PRATILY. — Illusion de mère.

RAYMOND (*interrompant sa partie*). — Et confiance de frère. — Examinons froidement les choses : n'est-il pas vrai que Marguerite est la plus jolie et la plus aimable fille de France ?

MARGUERITE. — Mais tais-toi donc, Raymond. Tu vas recommencer tes compliments absurdes ! Si je ne deviens pas un petit monstre de sottise et de vanité, ce ne sera pas de ta faute.

RAYMOND. — Je ne me tairai pas ; j'ai le courage de mon opinion. N'est-il pas vrai que tu as eu tous les succès au bal d'avant-hier, le premier où tu sois allée ?

MARGUERITE. — Je pense que toutes les jeunes filles ont des succès au bal, puisqu'elles y retournent.

RAYMOND. — Ah ! tu penses cela ? A preuve, n'est-ce pas, ta cousine, cette bonne Lucie de Barville, qui serait restée clouée sur sa banquette si tu ne m'avais supplié de me dévouer et de lui trouver des danseurs ; et Dieu sait comme j'ai battu les buissons pour elle ! Toute l'école de droit y a passé.

MARGUERITE. — Tu as battu pour moi les mêmes buissons, car j'ai vu défiler tous tes amis. J'ai presque fait avec eux un cours de droit romain. Figure-toi qu'il y en a un qui ne m'a parlé que de son dernier examen.

RAYMOND. — Le sot ! je parie qu'il a eu trois boules blanches.

MARGUERITE. — J'ai entendu quelque chose comme cela ; j'avoue que je ne l'écoutais guère.

RAYMOND. — Et qu'as-tu donc écouté, ma chère ?

MARGUERITE (*embarrassée*). — Mais..... l'orchestre.....

RAYMOND. — Ah ! vraiment, tu prenais un vif intérêt à ces pauvres diables de râcleurs ? ils ont dû en être bien flattés. N'as-tu

pas écouté aussi un certain jeune homme, que je ne t'ai pas envoyé, celui-là, qui a dansé trois fois avec toi et qui ne paraissait pas te parler de droit romain ? J'y vois clair quelquefois, sous mon binoche.

MARGUERITE. — Je t'ai déjà dit que je l'avais trouvé..... assez spirituel.

RAYMOND. — Et tu ne t'es pas informée de son nom ?

MARGUERITE. — Je n'ai pas osé.

RAYMOND. — Bien répondu ! Eh bien, moi, j'ai osé, et je dis que c'est le marquis de Carman, le même qui dès le lendemain a demandé à être présenté à notre mère, le même que nous attendons ici ce soir ; et je dis, ne vous en déplaise, mon père, que les conséquences ne sont pas difficiles à tirer, et je dis que si j'étais le marquis de Carman, je ferais comme lui.

M^{me} DE PRATILY. — Je suis désolée que ma santé ne m'ait pas permis de me rendre à ce bal. Je saurais tout..... J'avais confié Marguerite à M^{me} de Barville, qui ne m'a rien rapporté de particulier.

RAYMOND. — Vous êtes naïve, ma mère, de vous imaginer que M^{me} de Barville, dont la fille est laide et monte en graine, va perdre son temps à vous conter les succès de Marguerite. Si elle ne vous a rien dit d'aigre et de désobligeant sur ma sœur, c'est déjà sublime, et je lui décerne un prix Montyon.

M. DE PRATILY. — Tout cela n'a pas le sens commun. Jamais un jeune homme n'a débuté par une démarche aussi compromettante.

RAYMOND. — Si le procédé n'est pas vulgaire, il n'en est pas plus mauvais pour cela. Vous m'accorderez que M. de Carman ne compromet que lui. Ce n'est pas nous qui pouvons nous en plaindre. Je vous demande un peu à quoi l'avancerait d'aller faire semblant de prier Dieu à l'église, ou se promener aux Tuileries, ou s'exposer à l'Exposition, suivant l'usage antique et solennel. Vous connaissiez son nez, et voilà tout. Il sait, à n'en pas douter, que la dot n'est pas riche et que les espérances ne sont pas brillantes. Il passe outre, il vient revoir Marguerite chez elle, entourée de sa famille. Il vient se

donner à juger lui-même tout entier. C'est crâne, c'est franc, c'est gentilhomme. En une demi-heure, on aura fait plus de chemin qu'en trois semaines d'informations et de rencontres. *(On apporte une lettre à M. de Pratyly.)*

M. DE PRATILY. — C'est de M. du Mesnil. *(Lisant)* : « J'avais » espéré jusqu'au dernier moment pouvoir vous amener ce soir » M. de Carman ; ma maudite grippe m'empêche décidément de » sortir... » *(S'interrompant)*. Bon ! voilà ton château de cartes qui croule. *(Continuant)*. « Mais mon jeune ami prétend qu'il se passera » de moi et saura se présenter tout seul.... »

RAYMOND. — Ah ! ah ! mon château de cartes se reconstruit de plus belle.

M. DE PRATILY *(continuant)*. — « Il suivra donc de près cette » lettre, et cœtera.... »

RAYMOND *(qui à repris sa partie)*. — Un, deux, trois, et tu vas à dame.

M^{me} DE PRATILY *(agitée)*. — Marguerite, arrange donc un peu tes cheveux, tu es toute décoiffée.

MARGUERITE *(se lissant avec les mains)*. — C'est fait.

M^{me} DE PRATILY. — Je t'avais recommandé un peu plus de toi-lette. — Et M. de Pratyly qui n'est seulement pas en cravate blanche !

M. DE PRATILY. — Y songez-vous, ma chère ? pour recevoir la visite d'un jeune homme ?

M^{me} DE PRATILY. — Marguerite, tu n'es pas trop troublée ?

MARGUERITE. — Pas autant que vous, ma mère.

M^{me} DE PRATILY. — Quand il te parlera, ne va pas être trop timide.

MARGUERITE. — Vous croyez donc qu'il me fera peur ?

M^{me} DE PRATILY. — Ni trop assurée non plus.

MARGUERITE. — On fera de son mieux.

M^{me} DE PRATILY. — Il faut de l'assurance, ma chère enfant, mais.... il n'en faut pas trop. Il faut de la timidité aussi ; il n'en faut pas trop. La nuance est difficile.

MARGUERITE *(riant)*. — Je crois que la perfection serait de loucher, abaisser un œil et lever l'autre.

M^{me} DE PRATILY. — Ton calme m'étonne. Pourvu que tu ne fasses pas quelque gaucherie ! Moi, il me semble que je n'oserai rien dire, de crainte de dire une maladresse.

MARGUERITE. — Prenons tous la même résolution, et nous serons certains d'être trouvés très-aimables.

RAYMOND. — Et moi, ma mère, n'avez-vous aucune recommandation à m'adresser ?

M^{me} DE PRATILY. — Oh ! toi, tu risques de tout gâter par ton étourderie, et je t'aimerais mieux dans ta chambre.

RAYMOND. — Si vous l'ordonnez ! Mais qui fera les frais de la conversation ? car mon père ne paraît pas en disposition d'être très-loquace.

M^{me} DE PRATILY. — Sois bien prudent, je t'en conjure.

RAYMOND. — Je parlerai du droit romain.

M^{me} DE PRATILY. — Mais non... Parle de la campagne....

RAYMOND. — Je traiterai la question des engrais.

M^{me} DE PRATILY. — Mais non... Parle de la chasse....

RAYMOND. — Je raconterai les exploits de Trompillo. — Mais s'il allait n'être pas chasseur ? Trompillo lui-même risquerait de l'intéresser médiocrement.

M^{me} DE PRATILY. — Parle... de la Bretagne.

RAYMOND. — Il ne la connaît pas, et vous savez bien qu'il laisse en ruines le vieux château de son nom.

M^{me} DE PRATILY. — Hélas ! oui, et c'est le seul chagrin qui se mêle pour moi à l'idée de cette alliance. Nous allons rentrer dans notre manoir pour n'en plus sortir, l'éducation de nos enfants étant terminée ; ma pauvre Marguerite n'habitera certainement pas la Bretagne et sera perdue pour nous. *(Elle s'essuie les yeux.)*

M. DE PRATILY *(froissant le journal et éclatant)*. — Je vais à mon cercle, et je donne ordre de ne recevoir personne.

M^{me} DE PRATILY *(se levant)*. — Mais, mon ami....

M. DE PRATILY. — J'aurais dû le faire plus tôt. *(Il prend sa canne,*

s'enfonce son chapeau, et se dirige vers la porte, qui s'ouvre ; on annonce du dehors : M. le marquis de Carman !

SCÈNE DEUXIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, LE MARQUIS.

(Mise recherchée, grande distinction de manières, apparence d'un homme de trente-deux à trente-cinq ans).

LE MARQUIS *(sur le pas de la porte)*. — Vous sortiez, Monsieur ? J'espère que vous n'ignorez pas que mon retard a une excuse. Je devais prendre M. du Mesnil...

M. DE PRATILY. — En effet, Monsieur, mais je n'espérais plus avoir l'honneur de vous voir...

LE MARQUIS. — Si vous préférez m'accorder quelques moments d'entretien demain matin ?...

RAYMOND *(bas)*. — Demain matin.

M. DE PRATILY *(rentrant)*. — Je vous en supplie, Monsieur, je n'ai rien d'important qui m'appelle ailleurs, et je suis tout à votre service.

RAYMOND *(bas à Marguerite)*. — Mauvais début, ma chère. Je le trouve vieilli depuis avant-hier, qu'en dis-tu ?

MARGUERITE *(bas)*. — C'est que tu n'as pas ton lorgnon.

LE MARQUIS *(saluant M^{me} de Pratily)*. — Je suis un peu hardi, Madame, de me présenter ainsi devant vous sans mon introducteur ; si j'en ai pris la permission, c'est que je pars demain soir pour la Bretagne....

M^{me} DE PRATILY *(vivement)*. — Pour la Bretagne, Monsieur ? Je crois qu'on ne vous y a encore jamais vu.

LE MARQUIS. — Il est trop vrai, Madame. Mon nom même doit y être bien oublié, ma famille ne résidant plus dans notre province depuis plusieurs générations, et il risquerait d'être tout à fait inconnu sans une vieille ruine de castel....

M^{me} DE PRATILY. — Une terre superbe.

LE MARQUIS *(souriant)*. — Peut-être, mais une vieille ruine, peu

habitable pour d'autres que des hiboux, à en juger par les récits qu'on m'en a faits.

M^{me} DE PRATILY. — Vous auriez trouvé ici même des photographies de votre château.... dans l'album de ma fille.

LE MARQUIS. — En vérité ? Ce sera d'autant plus précieux à conserver que je me propose de restaurer la ruine pour aller m'établir au milieu des souvenirs de mes pères.

RAYMOND *(bas)*. — Je le trouve rajeuni. Regarde-le bien.

MARGUERITE. — D'un œil seulement.

RAYMOND. — Il a fort bonne mine.

MARGUERITE. — Un peu chauve.

RAYMOND. — Vous ne vous prenez pas aux cheveux.

M^{me} DE PRATILY *(s'oubliant)*. — Vous ne pouvez pas me causer une plus grande joie que de m'annoncer ce projet et ce sera une joie pour tout le pays. Un site admirable, des bois magnifiques.... et à trois lieues à peine de chez nous. Marguerite, as-tu là ton album ?

MARGUERITE. — Il est dans ma chambre, ma mère.

M^{me} DE PRATILY. — Cours vite le chercher.

RAYMOND *(bas)*. — Et ma mère qui ne devait rien dire ! La voilà lancée. *(Marguerite se lève lentement, allume un bougeoir et sort ; le marquis la regarde avec quelque complaisance)*

SCÈNE TROISIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, moins MARGUERITE.

LE MARQUIS. — Mademoiselle votre fille est ravissante, Madame. Je l'avais déjà remarquée au bal ; je ne sais si je ne suis pas encore plus frappé aujourd'hui de la pureté de ses traits.

M^{me} DE PRATILY *(minaudant)*. — Vous êtes trop poli, Monsieur.

LE MARQUIS. — Quel nom avez-vous donné à cette fleur ?

M^{me} DE PRATILY. — Marguerite.

LE MARQUIS. — Charmant, et digne d'elle.

M. DE PRATILY *(qui est resté debout)*. — Je suis fort aise, Mon-

sieur, d'apprendre vos projets. Vous partez déjà pour présider à leur exécution ?

LE MARQUIS (*se levant et se rapprochant de M. de Pratily*). — Mon Dieu ! je vais d'abord étudier les lieux, me rendre compte des difficultés... de diverses sortes, juger par moi-même de la manière dont je serai accueilli.

M. DE PRATILY. — Je regretterai, Monsieur, de ne pas me trouver à Pratily pour avoir l'honneur de vous recevoir.

LE MARQUIS. — Vous y ferez sans doute un voyage au moment des prochaines élections ?

M. DE PRATILY. — Je n'en ai pas, jusqu'à présent, l'intention.

LE MARQUIS. — On m'a dit que vous décliniez toute candidature, et c'est un grand dommage que des hommes comme vous....

M. DE PRATILY. — Oh ! Monsieur, les hommes comme moi ne sont pas rares, et j'ai peu de mérite à refuser une candidature qui n'a jamais été fort sérieuse. Il n'y a déjà que trop de compétiteurs.

LE MARQUIS (*négligemment*). J'ai reçu quelques lettres... très-inattendues.... de mon régisseur.... du curé.... d'autres personnes encore qui m'ont fort surpris. On témoigne, et avec insistance, le désir que je me mette sur les rangs. Pensez-vous, Monsieur, que.... si j'étais assez heureux pour pouvoir me présenter sous vos auspices.... j'eusse des chances ?

M^{me} DE PRATILY. — Certainement, Monsieur, et nous emploierions pour vous toute notre influence.

RAYMOND (*bas*). — Et ma mère qui ne devait oser rien dire !

M. DE PRATILY (*souriant*). — Veuillez me permettre de répondre, ma chère amie. J'ai le regret, Monsieur, de ne pas partager la confiance de ma femme. Notre influence est bien peu de chose, en dehors de notre paroisse, et là même est fort amoindrie. Si vous habitiez vos terres depuis plusieurs années, si vous aviez passé par la mairie, par le conseil général, eh ! sans doute, vous seriez un des candidats les mieux qualifiés, vous auriez autant de chances qu'en peuvent laisser les rivalités des comités et les fantaisies du suffrage universel. Aujourd'hui je n'apercevrais pas ces chances, et l'annonce même de votre projet serait exploitée contre vous comme une ma-

nœuvre, dans un pays dont, je dois l'avouer, la jalousie est le péché mignon. — Vous excusez ma franchise, j'espère....

LE MARQUIS (*déconcerté*). — Comment ! Monsieur ? c'est sur cette franchise que je comptais. Au surplus, j'attachais fort peu d'importance à une idée qu'avaient essayé de me donner quelques amis....

RAYMOND (*bas*). — Toujours les amis.

LE MARQUIS. — Je vous assure que j'aime bien mieux mon repos que ces agitations électorales....

M. DE PRATILY. — C'est aussi mon sentiment.

LE MARQUIS. — Des démarches pénibles, presque humiliantes... des calomnies, des inimitiés... J'admire le dévouement des hommes de bien qui les affrontent, et je m'estime heureux d'en être dispensé.

RAYMOND (*bas*). — Hypocrite !

M^{me} DE PRATILY (*pincée*). — J'aurais été plus encourageante que mon mari, Monsieur, mais il est convenu que les femmes n'y entendent rien, et l'on ne prend pas la peine de les consulter. J'espère au moins que cela ne vous empêchera pas de donner suite.... à vos autres projets.

RAYMOND (*bas*). — Les pieds dans le plat.

LE MARQUIS. — Je l'espère aussi, Madame. Mais un déplacement complet, une construction importante, un tel changement d'habitudes, c'est toujours une bien grave résolution à prendre.... Elle demandera encore à être méditée...

RAYMOND (*bas*). — Farceur ! Il a l'air vieux.

M^{me} DE PRATILY. — Va donc chercher ta sœur, Raymond. Il ne faut pas tant de temps pour prendre un album. (*Raymond se lève, mais Marguerite rentre au même instant.*)

SCÈNE QUATRIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, MARGUERITE.

MARGUERITE (*déployant un album*). — Voici, Monsieur, sous ses trois principaux aspects, ce qui reste du donjon de Carman, véné-

nable séjour des orfraies et des fantômes. On ferait un gros volume des légendes, toutes plus lugubres les unes que les autres, qui ont cours à son sujet. Aussi, j'y mourrais de peur.

M^{me} DE PRATILY (*contrariée*). — Que dis-tu, Marguerite ? Tu plaisantes.

MARGUERITE. — Ma mère, vous étiez encore moins brave que moi, quand nous sommes allés en partie faire une collation à la ruine. Vous n'avez jamais voulu y rester une minute après le coucher du soleil, et vous aviez pris un lézard pour un crocodile.

LE MARQUIS (*regardant toujours l'album*). — Une grande originalité de caractère.

M^{me} DE PRATILY. — Oui, Monsieur, elle est un peu enfant gâtée peut-être, nous lui laissons dire tout ce qui lui passe par la tête, elle charme tant notre intérieur.....

LE MARQUIS (*souriant*). — Pardon, Madame, je parlais du caractère de la ruine, je ne me serais pas permis de qualifier celui de Mademoiselle, — bien qu'un peu d'originalité ne puisse être chez elle qu'une grâce de plus.

RAYMOND (*bas*). — Je n'y comprends plus rien, il rajeunit.

LE MARQUIS (*déposant l'album et se levant*). — Je vous remercie beaucoup, Mademoiselle. — Vous paraissiez vous amuser de bon cœur avant-hier au bal, et je crois que les papillons nocturnes des salons vous faisaient moins peur que les hiboux de Carman. Prenez garde, les papillons sont quelquefois plus dangereux.

M^{me} DE PRATILY. — J'ai su, Monsieur, les aimables attentions que vous avez eues pour ma fille, et j'en ai été bien touchée.

LE MARQUIS (*étonné*). — Sur mon honneur, je voudrais avoir mérité ce remerciement, mais j'ai le chagrin de ne pas m'en reconnaître digne.

M^{me} DE PRATILY. — C'est cependant bien vous qui avez fait danser plusieurs fois Marguerite ?

LE MARQUIS (*riant*). — Moi, Madame ? Il y a dix ans que je ne danse plus.... depuis mon mariage.

MARGUERITE. — Vous êtes marié, Monsieur ?

LE MARQUIS. — Et père de cinq enfants, Mademoiselle. (*Il salue à la ronde et sort.*)

SCÈNE CINQUIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, moins LE MARQUIS.

Marguerite et Raymond éclatent de rire. M^{me} de Pratily paraît plongée dans la stupéfaction. M. de Pratily est très-grave. Une pause assez longue.

M. DE PRATILY. — Riez, mes enfants, cela vaut mieux que de pleurer. Je vous le disais : sommes-nous assez ridicules !

RAYMOND. — Permettez, mon père. Riez avec nous, et convenez que la scène est plaisante ! Moi, je ne donnerais pas ma stalle pour cent écus. Ce marquis est plus ridicule que nous. Il est venu chercher ici une veste que vous lui avez taillée, sans ménagement, dans le drap le plus fin. Il ne rit pas, lui, je vous le jure, d'être précipité de son rêve. Sa déconvenue a eu des témoins, et la nôtre n'en a pas.

M^{me} DE PRATILY (*avec un profond soupir*). — Et que venait donc faire ici ce père de famille ?

RAYMOND. — Vous ne l'avez pas compris, ma mère ? Simple visite électorale. Dès qu'il a vu qu'il s'était mal adressé, il n'a plus songé qu'à s'esquiver. S'il est piqué de la tarentule du candidat, il en verra bien d'autres, — et il n'est pas au bout de ses peines. Je vous réponds qu'il sera prêt à nous faire encore la cour. Du reste, il n'a pas mal joué son rôle, il a été poli, il n'est pas le premier venu, et je voterais volontiers pour lui.

M^{me} DE PRATILY. — Mais c'est toi, malheureux enfant, qui nous as tous induits en erreur, avec ton histoire de beau danseur si attentif. C'est toi qui as tout inventé.

RAYMOND. — Pardon, ma mère, je n'ai rien inventé. Le beau danseur existe, seulement il est bien clair qu'il y a une méprise. Quand j'ai demandé son nom, on m'a nommé M. de Carman, qui se sera trouvé près du jeune homme. Ma faute n'est pas plus grave que cela.

M. DE PRATILY. — C'est pour ta sœur que ton étourderie a été très-fâcheuse. On ne joue pas, entends-le bien, avec le cœur ni avec la réputation d'une jeune fille.

MARGUERITE (*riant encore*). — Mon père, ni mon cœur, ni, j'espère, ma réputation n'ont été engagés dans cette anecdote. S'il faut tout vous avouer..... je me suis un peu moquée de Raymond, qui n'avait fait, depuis le bal, que se moquer de moi à l'occasion de mon danseur attentif. Petite revanche permise.

RAYMOND. — Mais c'est une vraie friponnerie.

MARGUERITE. — Vous vous étonniez de mon calme ; je savais très-bien, avant l'entrée de M. de Carman, qu'il n'avait rien de commun avec mon danseur.

RAYMOND. — Ceci est abominable, ma chère. Et savais-tu que M. de Carman était un respectable père de famille ?

MARGUERITE. — Je l'ignorais, et il ne m'importait guère.

RAYMOND. — Comment ! il ne t'importait guère ? Mais s'il n'avait pas été marié, nous prenions d'assaut le donjon et le châtelain. Deux cent mille livres de rente, un des plus beaux noms de Bretagne, des terres magnifiques dans notre voisinage, cela fait oublier bien des godelureaux de salon ; n'est-il pas vrai, Mademoiselle ? Cela peut compenser quelques années en trop et quelques cheveux en moins. Conviens que tu te réservais, que tu avais à ta lyre des cordes de rechange. Si celle-là avait bien résonné, je crois que tu n'en serais pas à rire de moi.

M^{me} DE PRATILY. — Marguerite a eu raison. C'est le devoir d'une fille de ne négliger aucune chance ; car enfin, vous l'avez vu, l'affaire a été bien près de réussir, et si ce monsieur n'avait pas eu tant d'enfants..... (*Éclats de rire de Marguerite et de Raymond. M. de Pratyly lui-même prend part à l'hilarité.*)

M^{me} DE PRATILY (*continuant*). — Ah ! mon Dieu, je ne sais plus ce que je dis ! J'ai été si bouleversée que j'en perds la tête.

MARGUERITE. — Remettez-vous de grâce, ma mère, et daignez oublier ce bon M. de Carman et sa nombreuse famille, en lui permettant de l'augmenter encore. Je n'ai pas eu les habiletés qu'on

me suppose. J'étais profondément convaincue que je n'étais pour rien dans la démarche de cet inconnu. Mais j'ai vu Raymond si enthousiasmé de son idée, si certain de sa découverte, que, ma foi, je me suis amusée à le laisser s'embrouiller.

RAYMOND. — Merci. — Mais j'y pense, petite rusée, tu sais peut-être le vrai nom de ton danseur ?

MARGUERITE (*baissant les yeux*). — Je le sais.

RAYMOND. — Qui te l'a dit ?

MARGUERITE. — Lui-même.

RAYMOND. — Décidément, tu t'es bien moquée de moi. Et maintenant, peux-tu nous faire connaître ce paladin ?

MARGUERITE. — A quoi bon ? si je ne dois pas le revoir, c'est inutile. S'il a eu autre chose qu'un caprice fugitif, il faudra bien qu'il se montre. Quand il demandera une entrevue, peut-être m'y verrez-vous plus troublée qu'à celle-ci.

M^{me} DE PRATILY. — Ma fille n'ira jamais plus au bal sans moi. Il n'y a que les mères pour tout comprendre et tout deviner.

ALFRED DE COURCY.



ÉTUDES HISTORIQUES

LA RESTAURATION

HISTOIRE DE LA RESTAURATION, par M. H. de l'Épinois. — Un vol. in-18.
Paris, Palmé.

L'histoire de la Restauration est une de celles qui s'imposent tout d'abord à l'attention des hommes sérieux et des vrais Français. Elle nous montre l'essai qui fut tenté, pendant quinze années, pour allier la France moderne, telle que la Révolution l'a faite, avec la France ancienne, œuvre des siècles et du catholicisme, les tendances libérales avec la monarchie traditionnelle. Il nous est permis de voir quelles causes rendirent ces essais inutiles, et par quel concours de circonstances tout fut remis en question, en juillet 1830, sans que depuis ce moment le redoutable problème ait été résolu. Pourquoi faut-il que ces leçons précieuses soient perdues pour beaucoup ? Pourquoi, parmi nous, parmi les honnêtes gens, en est-il encore, et en grand nombre, qui ne l'étudient pas avec un esprit libre de tout préjugé ?

Amis et ennemis, tous ont pris la plume pour défendre ou pour attaquer ce régime. Les uns se sont proposé de justifier les hommes de la Restauration ; les autres ont prétendu en justifier la chute. Depuis quarante ans, ce gouvernement est entré dans le tombeau, et cependant les passions qu'il excita ne sont pas apaisées ; elles sont, au contraire, plus vivaces, plus bruyantes que jamais. Il a cela de particulier, qu'il ne peut rencontrer l'indifférence.

LA RESTAURATION.

49

Il faut ou le repousser, ou le soutenir. Ah ! c'est que derrière son nom s'agitent les intérêts les plus graves. C'est que pour les uns comme pour les autres, pour les fauteurs comme pour les adversaires, son établissement semble non pas un simple accident, un fait purement transitoire, mais bien l'une des phases les plus importantes de la lutte terrible commencée depuis bientôt un siècle entre les partis qui, sous des appellations diverses, se partagent notre société. Aussi, que d'écrits ! que de livres ! surtout combien d'attaques violentes ! de haineuses déclamations ! Cependant, chose singulière, mais bien consolante, à mesure que le temps nous éloigne de ces jours, une lumière nouvelle se lève sur eux et les éclaire. Bien des points sont éclaircis, bien des accusations délaissées, des calomnies rejetées avec dédain. Des réputations ont été détruites ou réduites à leur juste valeur ; des faits dénaturés ont été expliqués ; des fantômes, créés pour les besoins de la cause par les préjugés ou par la colère, apparaissent dans leur véritable néant. Ceux qui se respectent parmi les adversaires ont fait justice d'accusations calomnieuses, ont réhabilité des mémoires outragées, ri tout haut de ce qui jeta la terreur au fond de bien des âmes. Il n'y a plus maintenant que des brochuriers sans valeur ou des journalistes haineux qui ressassent les vieilles calomnies tant de fois réfutées, qui s'attardent, eux, les amis du progrès, à redire des contes mille fois démentis.

Entre les ouvrages que doit consulter tout homme désireux de s'instruire sur la Restauration, celui de M. Nettement occupe la première place, tant son consciencieux auteur a pris de soins pour mettre sous leur vrai jour les événements et les personnages de cette époque. Malheureusement cette œuvre est trop considérable pour se trouver entre les mains de tous ; elle est même trop longue pour être lue par ceux-là précisément qui ont le plus grand besoin d'être instruits. Voici un nouvel ouvrage, court et substantiel, précis et rapide, qui, sans prétendre remplacer celui dont nous parlons, peut cependant en rendre l'absence moins regrettable pour beaucoup de personnes. Cette histoire de la Restauration, par M. Henri

TOME XXXVI (VI DE LA 4^e SÉRIE).

4

de l'Épinois, est la reproduction, avec quelques retouches, de deux articles qui parurent dans les numéros du 1^{er} janvier et du 1^{er} avril 1873 de l'excellente *Revue des questions historiques*. Ce n'est pas, dans sa forme réduite, une sèche énumération de dates et de noms; ce n'est pas, plus ou moins, un manuel du baccalauréat. Non, ce livre est une œuvre sérieuse. C'est un résumé habilement présenté des faits les plus saillants, une indication judicieuse de ce qu'il faut connaître avant tout. Les choses importantes sont mises en évidence, développées même, s'il est nécessaire, tandis qu'une foule d'autres détails qu'on peut trouver facilement dans les écrits plus considérables sont impitoyablement rejetés dans l'ombre. L'auteur ne sacrifie pas au plaisir de raconter, ce qui aurait pour unique effet d'allonger le récit sans éclairer le jugement. Son but est plus élevé; le résultat qu'il a obtenu plus précieux. Avec lui, ceux qui veulent s'instruire ont tout ce qui leur est absolument indispensable, ceux qui veulent résumer à eux-mêmes leurs souvenirs ou leurs lectures ont trouvé le meilleur des guides.

Ramenés sur le trône par la force des choses, appelés par la France affamée de la paix, dans un mouvement instinctif qui étonna l'esprit hostile des étrangers et déjoua les calculs intéressés des politiques, les Bourbons furent accueillis avec un enthousiasme indescriptible, dont ceux qui en furent les témoins ont gardé l'ineffaçable souvenir. Napoléon, en tentant, par ambition, l'entreprise insensée et coupable qu'on appelle les Cent-Jours, ceux qui, trop intéressés au maintien du gouvernement révolutionnaire sous une forme quelconque pour le repousser, ou trop bien façonnés à la servitude pour maintenir leur indépendance, rendirent cette entreprise possible en n'y résistant pas, remirent toutes choses en question. Lorsque Louis XVIII revint de Gand, où il s'était réfugié pendant l'orage, il n'avait plus le même prestige; les fleurs de lys ne signifiaient plus seulement la réconciliation et l'oubli, elles étaient une menace pour les traîtres et les imprudents.

Alors commença, contre le gouvernement de la Restauration, l'œuvre d'une opposition aussi implacable que peu scrupuleuse dans

le choix des moyens. D'abord cachée, agissant dans l'ombre, se révélant parfois par des conspirations dont les chefs restent prudemment à l'écart, tandis que des comparses fanatisés paraissent au grand jour et meurent sur l'échafaud, elle finit par s'affirmer, par user de tous les moyens que la législation met en son pouvoir; par disputer publiquement aux princes l'affection et l'obéissance. Alors eut lieu l'alliance immorale, sous le nom de libéralisme, des partisans de la république avec ceux de l'homme qui écrasa la république au 18 brumaire; alors se formèrent les sociétés secrètes; alors, par la voie de la presse, par la diffusion des écrits obscènes et impies, fut tentée la démoralisation des masses. Alors on vit, pour détruire le trône plus facilement, attaquer l'autel qui en était le plus ferme soutien. La convention avait complété Voltaire; les admirateurs de cette assemblée et les fils de Voltaire unirent leurs efforts pour continuer son œuvre. Le clergé fut en butte à toutes les calomnies. Sous le nom de congrégation, terme vague dont on dénaturait le sens, les affiliés des sociétés secrètes représentèrent une association ténébreuse qui enlaçait la France entière et menaçait de l'étouffer. Ce que les cléricaux sont pour les gens de notre époque, les jésuites le furent pour ceux de ce temps, et sous leur nom on attaqua sans mesure tous ceux qui avaient encore dans le cœur la foi de leurs ancêtres. Alors le beau nom, le nom sacré de liberté fut adopté comme un mot de ralliement, comme une formule capable à la fois d'enthousiasmer les cœurs et de cacher les plus noirs attentats. Ah! nous n'en doutons pas, au nombre de ceux qui furent séduits par les appels à l'indépendance, qui crurent la liberté sérieusement attaquée, il y en eut beaucoup qui furent trompés, et qui se levèrent de bonne foi contre un gouvernement d'autant plus libéral de sa nature qu'il était essentiellement réparateur. Ceux-là seuls doivent être maudits qui mentirent sciemment, qui, dans le *National* ou le *Constitutionnel*, racontèrent à ceux qui ne pouvaient rien vérifier par eux-mêmes, des contes absurdes qu'ils donnaient comme des vérités; ceux-là seuls doivent être maudits, qui, de même qu'Armand Carrel au *National*,

et que les rédacteurs du *Globe*, acceptèrent de jouer une comédie de quinze ans, et eurent plus tard l'audace de s'en vanter. On se demande pourquoi la Restauration est tombée; qu'on en lise l'histoire, et on se demandera comment, devant cette opposition systématique et injuste de parti pris, elle a pu subsister pendant quinze ans.

Sans doute, ce gouvernement fit des fautes. Et quel est donc l'homme assez orgueilleux pour se croire impeccable? Quelle est donc l'institution humaine qui, un jour ou l'autre, n'a pas eu sa part d'erreurs? Était-il possible qu'après vingt-cinq ans de lutte, il n'y eût pas dans les vainqueurs quelques instants d'illusion triomphale, qu'après avoir été pendant vingt-cinq ans courbés, au nom de la liberté, sous la tyrannie des clubs, de l'échafaud ou du sabre, ils n'aient pas, en respirant librement pour la première fois, conçu des rêves qui ne pouvaient se réaliser? Sans doute il y eut des hommes qui désirèrent alors un retour en arrière qui était impossible, qui oublièrent un instant qu'entre 1785 et 1815, il s'était écoulé plusieurs siècles. Mais cette erreur explique-t-elle le déchâtinement des haines, l'aigreur des hostilités, l'indignité des calomnies? Non, mille fois non.

Ce qu'il fallait faire, c'était modérer ces impatiences fébriles, montrer clairement à ces esprits ardents ce qui était possible et ce qui ne l'était pas, se rappeler qu'après tout, ceux qui montraient ces prétentions avaient longtemps souffert, et qu'on pouvait compter sur leur fidélité, comme on avait vu leur sang couler sous la hache des bourreaux et sur le champ de bataille. Que les ennemis-nés de ces hommes ne le comprissent pas, que les héritiers des clubs n'y entendissent rien, on ne s'en étonne pas; mais ce qui doit surprendre, ce qui surprendra toujours, c'est que les ministres du roi très-chrétien ne l'aient pas compris davantage. Ceux qui, les premiers, eurent l'honneur d'être admis dans les conseils de Louis XVIII, ne virent qu'un danger, le royalisme déclaré, ne connurent qu'un ennemi, la fidélité inaltérable réclamant le droit de se dévouer à nouveau. Ils ne voulurent pas faire la part des hommes et

des choses, ou ils ne le surent pas. Tout ce qui affirmait hautement son dévouement pour le trône parut suspect, tout ce qui apportait ses souffrances pour garant de son passé fut déclaré hostile.

Il en résulta ce fait vraiment étrange et toujours inexplicable, que, sous le gouvernement du roi, les royalistes les plus déclarés furent nécessairement, fatalement rejetés dans l'opposition. Les élections de 1815 avaient donné une chambre essentiellement royaliste, la Chambre Introuvable. Au lieu de s'en servir, au lieu de lui demander, en la modérant habilement, les éléments essentiels de la restauration, non-seulement du trône, mais surtout de la société, on se plut à la contrister, à l'attaquer, puis on la renvoya brutalement, comme on chasse un serviteur infidèle. Il fallut être conséquent avec soi-même; il fallut s'appuyer sur les partis, non précisément hostiles, mais peu favorablement disposés, il fallut en un mot faire le jeu de l'opposition. On vit bientôt, par les élections, le résultat de ce système. Le noble et loyal duc de Richelieu, qui l'avait accepté, fut obligé de donner sa démission quand il vit arriver à la Chambre, par les élections annuelles, des hommes dont le nom seul était une insulte et un défi pour le frère de Louis XVI. M. Decaze, qui en était le plus déterminé partisan, dut se retirer à son tour, quand le progrès des idées libérales eut mis le poignard dans les mains de Louvel. Il était trop tard: le mal était fait. Les royalistes, découragés, repoussés systématiquement, n'avaient plus de confiance dans la cour, et on allait les voir, pour faire échec au ministère, s'allier même avec leurs ennemis acharnés. Misérables ceux qui les contraignirent à cette extrémité, qui, au nom de Louis XVIII, arrachèrent aux Vendéens les armes d'honneur que Napoléon leur avait laissées et qui contraignirent Madame, duchesse d'Angoulême, la survivante des martyrs du Temple et la compagne fidèle du comte de Provence en exil, de répondre à un solliciteur: « Surtout ne prononcez pas mon nom, car ce serait le meilleur moyen de faire échouer votre requête. »

M. de Richelieu revient au ministère; il ne peut s'y maintenir. M. de Villèle, un des hommes les plus honnêtes qui aient passé par

le gouvernement de la France, le remplace ; il est lui-même en butte aux attaques et aux défiances. Pendant qu'il se défend contre la gauche, il est obligé de se tenir en garde contre la droite. Il a donné des gages de sa fidélité ; mais il se croit obligé de garder quelques ménagements, on le soupçonne. Il a le malheur de blesser M. de Châteaubriand, et la colère aveugle de l'orgueilleux écrivain crée contre le gouvernement royal une nouvelle opposition royaliste, terrible, parce qu'elle fait cause commune avec le libéralisme. A M. de Villèle succède M. de Martignac. Il ne va pas assez loin pour la gauche ; il s'avance trop pour la droite ; la droite et la gauche unissent leurs efforts et le renversent. Alors vient au pouvoir, pour la première fois, la droite extrême, dans la personne de M. de Polignac. Que pouvait-elle faire ? Depuis quinze ans, journaux de l'opposition et journaux du ministère la décriaient et la calomniaient. Se maintenir aux affaires était impossible pour elle. Une aversion immense, irrésistible, accueillit son avènement ; en vain Charles X fit appel à la force pour maintenir sa prérogative et faire respecter son autorité. Le monarque et le ministère furent renversés ensemble, et l'ère des révolutions, l'ère de la démagogie et du césarisme, se succédant à des intervalles périodiques, se rouvrit pour notre patrie, nous réservant au nom tantôt de l'autorité, tantôt de la liberté, le spectacle des injustices les plus criantes ou des catastrophes les plus terribles.

Le cœur est navré quand il voit ces choses, quand il voit ce gouvernement, qui était destiné à faire notre salut, conduit à sa ruine par la déloyauté de ses ennemis, en même temps que par les imprudences de ses amis, celles-là encouragées, celles-ci exploitées par ceux mêmes qui avaient pour premier devoir de réprimer les unes, de s'allier les autres en les redressant. Et cependant, au milieu de ces tristesses, la Restauration faisait son œuvre. Malgré les difficultés, malgré les luttes, elle rendait à la France la paix et la prospérité. On lui reprochait d'être revenue dans les fourgons de l'étranger, et par la seule force de son ascendant, elle éloignait l'étranger qu'avaient seuls ramené Bonaparte et ses complices. On

l'accusait d'humilier notre dignité nationale, et elle promenait fièrement son vieux drapeau blanc en Espagne, dans la Grèce, en Algérie, en rajeunissant sa gloire par de nouveaux triomphes. L'opposition dévoilait à l'ennemi les plans de guerre ; l'Angleterre prétendait dicter à Charles X ce qu'il devait faire ; malgré l'opposition, malgré l'Angleterre, Charles X continuait son œuvre, et l'esclavage des chrétiens était à jamais supprimé par la prise d'Alger. On accusait le gouvernement de perdre l'argent de la France, et jamais les finances ne furent mieux dirigées. Des ministres habiles et intègres se succédaient et posaient les règles admirables de notre comptabilité financière ; trois milliards d'arriéré étaient soldés ; les dettes, celles de l'empire et des Cent-Jours, étaient payées ; aucune créance n'était refusée ; les indemnités de guerre étaient acquittées ; l'industrie, le commerce, étaient favorisés ; les services publics largement rétribués ; trois guerres soutenues, sans que l'impôt devint considérable, sans qu'il écrasât les peuples obligés de les fournir. Le dernier budget de la Restauration, celui de 1831, avait été arrêté à 950,000,000 ; aujourd'hui, après trois révolutions et plusieurs coups d'État, nous aurons à payer, en 1875, plus de trois milliards, et le service seul de la dette exigera 1,250,000, c'est-à-dire 300 millions de plus que le budget total de la Restauration.

Voilà ce qu'on peut lire dans l'ouvrage de M. de l'Épinois. Ce livre, que j'appellerais non pas l'histoire, mais la philosophie de l'histoire de la Restauration, donne beaucoup à penser. Ce n'est pas une attaque, ce n'est pas un plaidoyer, « ce n'est ni un panégyrique, ni un pamphlet », c'est un exposé impartial, et par là même une justification éclatante de la Restauration, qui n'a besoin que d'être connue pour être appréciée, pour être aimée. Voilà pourquoi M. de l'Épinois a fait en même temps un excellent travail et une œuvre à la fois très-bonne et très-française. Il promet un autre livre sur le gouvernement de Juillet ; nous l'attendons avec impatience.

ABBÉ P. TEFLE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LA MAIN DE VELOURS; — BRETONS ET VENDÉENS, par M^{lle} Gabrielle d'Ethampes. — Librairie Périsse, rue Saint-Sulpice, 28, et librairie Saint-Germain-des-Prés, rue de l'Abbaye, 13, Paris.

M^{lle} d'Ethampes poursuit son œuvre littéraire, qui est, en même temps et sous tous les rapports, une bonne œuvre. Sa *Main de velours* rappelle la *Philotée* de saint François de Sales, *égale, douce, patiente*, et attirant à elle comme un aimant par le simple attrait de la vertu. Qui n'a connu des âmes douées de ce charme d'autant plus irrésistible qu'il ne trompe jamais et qu'il survit à la beauté, à la jeunesse, à tous les autres charmes? Comme opposition, M^{lle} d'Ethampes met en scène une belle de jour, s'étudiant à paraître, à *pêcher à l'hameçon*, comme dirait encore le saint évêque de Genève, et ne pêchant pas toujours, n'étant amie, épouse, fille, mère qu'après sa toilette. Qui n'a connu de ces poupées-là? La mort vient-elle de traverser la maison,

Vous entrez, le cœur bien triste;
La veuve dans son boudoir,
Causant avec sa modiste,
Ne peut pas vous recevoir.

Mais sa fille Rosemonde
Vous fait un charmant accueil;
Le noir va si bien aux blondes,
Qu'elle a déjà pris le deuil.

Ces vers de Raymond du Doré peignent d'un trait l'*Helène* de M^{lle} d'Ethampes. On sent combien le contraste prête à de riches et salutaires développements.

L'action a pour cadre les douloureux événements de 1870, qui mirent si complètement à nu les caractères. On vit alors, mieux que jamais, chez les femmes comme chez les hommes, où était la force, le dévouement, le patriotisme, où était l'âme de la France.

Les *Bretons et Vendéens* sont inspirés par un sentiment analogue. M^{lle} d'Ethampes nous présente comme modèles nos pères et nos fils, nos mères et nos femmes. Pourquoi ne le dirions-nous pas? Nos récents malheurs nous prouvent du moins que les races des forts ne sont pas, Dieu merci, éteintes, et que, viennent encore les épreuves, elles ne failliront ni sur le champ de bataille ni devant l'échafaud.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

POÉSIES DERNIÈRES, par M. Raymond du Doré. — Un vol. in-18. Nantes, Mazeau et Libaros.

Je viens de citer quelques vers de Raymond du Doré; je voudrais bien en citer d'autres. La grande difficulté pour les poètes aujourd'hui, c'est d'être lu; on ne coupe pas leurs livres. Ah! si l'on coupait celui-ci, il arriverait probablement ce qui m'est arrivé à moi; on ne me l'a laissé fermer qu'après le dernier vers, et encore m'a-t-on dit: *Est-ce tout?*

Pourquoi cela? parce que la poésie y est toujours de la poésie, ce qui est rare de notre temps; qu'aucune fausse note n'y blesse l'oreille; que le cœur s'y montre toujours, et l'esprit aussi, l'esprit de nos vieux poètes, vif, alerte, qui s'émeut facilement, mais qui sait rire.

On se rappelle la jolie ballade de Ronsard:

Mignonne, allons voir si la rose...

Voilà, certes, une entrée passablement gracieuse et imprévue. Eh bien! M. du Doré a de ces entrées-là, pas toujours aussi gracieuses, mais du moins aussi imprévues.

Marthe, écoute, je te prie,
Trois minutes seulement.
Tout le monde nous marie ;
Eh bien ! tout le monde ment.

Un joli galant ! direz-vous. Patience.

T'épouser mettrait mon âme
En un cas trop hasardeux :
Dieu ne permet qu'une femme,
Et dans toi j'en trouve deux.

Oh ! Marthe, l'une m'enchanter,
Quant à l'église, le soir,
Agenouillée, elle chante
Entre l'orgue et l'encensoir ;

Marthe, l'autre me désole,
Quand aux danses du hameau,
Elle saute, tourne et vole,
Me plantant là sous l'ormeau.

J'abrège à grand regret :

Double âme et double visage !
Marthe, cela me fait peur,
Et devant le mariage,
Je fuis à toute vapeur.

De ne pas t'offrir un gîte,
Tu m'excuseras, je crois ;
Ma maison est si petite
Qu'on ne peut y loger trois.

Eh bien ! n'est-ce pas là tout simplement ce qu'on appelle une perle, et la *Mignonne* de Ronsard est-elle de plus belle eau ?

Le dernier trait me remet en mémoire une preste et fine réponse de la comtesse de Toulangeon à son beau-frère Bussy-Rabutin, qui réclamait toujours une petite place dans le cœur des dames, sauf à la faire grande, un fois entré. Bussy lui demanda cette petite place, après son frère, en un quatrain assez plat. Sa jeune belle-sœur lui répondit :

Je crains d'avoir le cœur serré ;
Deux n'y sauraient tenir à l'aise.

Vous-même, sans qu'on vous déplaie,
Souffrez-vous bien d'être pressé ?

Le marquis de Saint-Aulaire fut reçu à l'Académie pour moins que cela.

J'ai dit qu'il y avait à la fois du cœur et de l'esprit dans les vers de M. du Doré ; j'ajoute du bon esprit, ce qui n'est pas chose commune dans des têtes de poètes ; et ce bon esprit, je le trouve jusque dans les vers de sa jeunesse, car M. du Doré fut poète fort jeune. Longtemps on a pu croire qu'il l'avait oublié ; mais nous ne l'avions pas oublié, nous. J'ai, depuis trente-sept ans, dans ma bibliothèque, un petit volume intitulé *Poésies d'un proscrit*, qu'il ne reniera certainement pas. Le titre, à lui seul, était touchant et engageant ; les vers ne l'étaient pas moins. Exilé à la suite des événements de 1832, pour n'avoir pas voulu plier la tête, M. du Doré avait promené, pendant quatre ans, sa tristesse sur les rivages les plus enchanteurs, les plus célèbres, mais où le bonheur ne l'attendait pas. Sa voix n'avait rien, d'ailleurs, de l'amertume de celle du Dante ; c'était plutôt l'accent de Virgile :

Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva.

Que d'âme dans cet adieu !

L'astre des nuits suit son cours pacifique,
Son doux rayon, de nulle ombre voilé,
Vient caresser le front mélancolique
De l'exilé...

O mon pays ! cette blanche lumière,
Qui prête aux flots un jour mystérieux,
Éclaire aussi le vallon solitaire
De mes aïeux.

O mon pays ! dans sa triste demeure,
Près du foyer, à genoux maintenant,
Ma pauvre mère, inconsolable, pleure
Sur son enfant.

Si le proscrit se laissait quelquefois distraire, c'était moins par les monuments du passé que par quelque image de paix et de bonheur,

et deux roitelets bâtissant leur nid sous les lierres du Colysée, le touchaient plus que toutes les grandeurs de Rome.

Proscrit, il aimait aussi à s'arrêter près des tombes des proscrits, près de la pierre du Tasse, à Saint-Onuphre ; près du mausolée des Stuarts, à Saint-Pierre. Une tombe ne parle pas d'ailleurs uniquement de souffrance, elle parle d'avenir.

O vous qui protégez ces dépouilles mortelles
De vos pieuses mains et de vos blanches ailes,
Anges que Canova fit descendre des cieux,
Remontez ! les Stuarts ne sont pas en ces lieux.

Parfois, enfin, M. du Doré, qui avait souvent rêvé de douces images, comme tous les poètes, les voyait revenir à lui et ne se sentait pas la force de froncer le sourcil à leur *sourire d'ange*.

Luiza, pourriez-vous me dire
Ce qu'en ce moment j'admire,
Sous le chêne vert assis ?
Ce n'est pas l'Arno qui roule
Son onde au bruit des chansons,
Ni ces bosquets dont la foule
Aime l'ombre et les gazons . . .

Non, non, ce n'est point Florence
Avec son peuple joyeux,
Ni cet horizon immense,
Ni ces monts voisins des cieux ;

Mais c'est vous, ma bonne fille,
Aux grands yeux noirs pétillants,
Vous qui menez, si gentille,
Votre vieux père à pas lents,
Vous dont la bouche de rose
Avec tendresse se pose
Sur un front à cheveux blancs.

Du Bellay disait que les vers, après avoir été l'*abus* de sa jeunesse, seraient l'*appui* de ses vieux jours, et il ajoutait :

S'ils furent ma folie, ils seront ma raison.

Eh bien ! voilà ce que M. du Doré ne pourra pas dire. La folie de sa jeunesse est, en effet, d'un bon goût qui touche à la raison ; aussi la raison de ses vieux jours conserve-t-elle toute la fraîcheur de la jeunesse. C'est résumer d'un mot ce que je pense du nouveau recueil. La veine n'y est pas moins vive que dans le premier, et son cours est plus limpide encore, ses rives sont plus fleuries. A entendre le proscrit de 1832,

La lyre est plus harmonieuse
Sous les doigts de la douleur ;

ne lui en déplaît, il nous prouve aujourd'hui que le bonheur a, lui aussi, sa muse, et une muse des mieux inspirées. Lisez *Rose et Chardon* ; lisez cette charmante boutade sur *Nantes*, où l'auteur me semble jouer le jeu de l'Amour, dans les petits poètes grecs, lorsqu'il égratigne sa mère, et vous me direz si cette muse heureuse a vieilli d'un jour, si elle n'a pas gardé toute son espièglerie et toute sa grâce.

Lisez les vers *A mon pays* :

Ma Vendée est toujours belle . . .

ou ceux à l'abbé Mongazon, le défunt maître de notre vieux poète :

Enfants de Mongazon, dont la lampe est éteinte,
Venez la rallumer à son pur souvenir !

et vous me direz si son cœur bat moins fort qu'autrefois.

Sans doute des vers de soixante ans ne peuvent pas toujours être jeunes. On ne voit pas approcher le *Linquenda domus et placens uxor*, sans réflexions tristes ; alors on écrit *Novissima, Misère des misères*, c'est-à-dire qu'on est plus poète que jamais.

Quand, dans la nuit éternelle
Un homme s'est endormi,
Ce qui rend sa mort cruelle,
Affreuse pour un ami,

Oh ! ce n'est point sur sa couche
Ce froid cadavre étendu,
Ni cette muette bouche
Qui naguère eût répondu ;

.....

Mais ce qui fait que l'on pleure
L'ami que Dieu nous donna,
C'est de revoir la demeure
Qu'hier il abandonna.

Hélas ! hélas ! dans l'asile
Où vécut le trépassé,
Tout est riant et tranquille,
Ainsi que par le passé.

Les fenêtres sont ouvertes,
Le soleil brille joyeux;
Autour des persiennes vertes
Court le pampre gracieux.

Un merle en sifflant éveille
Les échos du bois voisin,
Et Jean, la face vermeille,
Siffle en béchant son jardin. . . .

Je ne veux pas aller plus loin, non que ce qui suit n'offre un tableau achevé, mais les Rosemondes, qui pensent à leurs cheveux blonds en prenant le deuil, ne se trouvent, Dieu merci, que dans les maisons gâtées par le luxe, et où les enfants ne savent que jouir et hériter.

Mais je m'oublie. Le soir de M. du Doré est, en définitive, comme celui de la nature, dont les teintes sont plus riches encore et plus chaudes que celles du matin. Ainsi du chant de notre poète. Ah ! s'il nous rappelle les douces harmonies du soir, que ce ne soit pas du moins, comme on nous en menace, le chant du cygne.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

M. JEAN-MARIE DE LA MENNAIS

Nous croyons devoir reproduire la préface que M. Ropartz a placée en tête de cet ouvrage, si plein d'intérêt pour la Bretagne, et qui sera mis en vente sous peu de jours. (Un volume in-8°, 504 pages avec portrait. Paris, Lecoffre : 7 fr. 50.)

Je dois aux lecteurs de ce livre l'exposé sommaire des motifs qui ont déterminé un simple laïque à écrire la vie d'un prêtre et l'histoire de la fondation d'un ordre religieux contemporain.

Aussitôt après la mort de M. de La Mennais, les Frères de l'Instruction chrétienne, pieusement préoccupés de tout ce qui se rattache à la mémoire de leur fondateur, réunirent ce qu'ils purent des écrits et des notes concernant sa vie et son institut, et prièrent un des prêtres qui avait longtemps vécu à Malestroît, à la Chesnaye, à Saint-Méen, à Ploërmel, de rédiger avec ces notes et ses propres souvenirs le livre désiré par eux. Un meilleur choix ne pouvait être fait : le biographe avait pour lui une science profonde des questions théologiques et philosophiques agitées par les écrits de Féli de La Mennais, et qui s'entremêlaient nécessairement à l'histoire de son frère ; il avait, de plus, une affection filiale et profonde pour celui dont il avait été successivement l'élève, le disciple et l'ami. Mais les notes et les correspondances recueillies par les Frères, si elles présentaient des documents presque suffisants pour faire un tableau

vrai de l'institut dans lequel s'était résumée la seconde moitié de l'existence active et féconde de M. de La Mennais, n'apprenaient rien ou presque rien de la moitié de cette vie non moins active et jamais stérile, qui avait été comme le noviciat du fondateur. Le vénérable ecclésiastique auquel avait été confié le soin d'élever le pieux monument demandé par les Frères, ne se trouva pas en position de faire les nombreuses démarches, les nombreux voyages nécessaires pour combler cette lacune, et crut devoir renoncer à la tâche entreprise.

C'est alors qu'ayant eu occasion d'étudier à mon tour les documents réunis par les Frères, pour écrire un des chapitres de mon livre sur l'histoire de la ville de Ploërmel, je me sentis pris du désir de compléter, autant que possible, le faisceau des renseignements épars en tous les coins de la Bretagne et concernant la vie et les œuvres de M. de La Mennais. Cette recherche m'apparut comme un devoir de piété filiale. J'étais, peut-être, de tous les disciples du supérieur des Frères qui n'étaient pas entrés dans le sacerdoce, celui que les circonstances avaient le plus constamment rapproché du maître; d'un autre côté, et ma profession et mes goûts personnels m'avaient toujours porté vers la recherche et la collection des documents historiques de toute nature, et principalement des manuscrits. Il n'y avait donc point de témérité de ma part à essayer de réunir, à tout le moins, les pièces justificatives d'un ouvrage que les contemporains seuls pouvaient préparer d'une manière complète.

Mes relations avec M. de La Mennais remontent aux plus lointains souvenirs de ma première enfance. Orphelin dès le berceau, j'avais été recueilli par mon grand-père maternel, qui était entré fort avant dans l'intimité de M. de La Mennais, alors que les fonctions de grand vicaire de Saint-Brieuc l'appelaient fréquemment à Guingamp, que mon grand-père habitait. Les premiers Frères de l'Instruction chrétienne m'enseignèrent la lecture et l'écriture, et à la fin de l'année 1832, M. de La Mennais lui-même me faisait prendre place dans sa voiture et m'amenait, après une étape à la Chesnaye, à sa maison de Saint-Méen, où il voulut que je restasse après la scission que la

condamnation ecclésiastique de Féli amena entre lui et les missionnaires de Rennes, directeurs du collège de Saint-Méen. Huit ans plus tard, j'étais à Paris, où M. de La Mennais m'avait ménagé la très-précieuse bienveillance de plusieurs des hommes distingués qui avaient autrefois vécu à la Chesnaye et à Malestroit. Le fondateur des Frères, occupé à cette époque de la création de ses écoles dans les colonies, venait souvent à Paris. L'affection toute paternelle qu'il avait eue pour moi dès ma plus petite enfance, et qui se traduisait de sa part par un tutoiement familial dont il usa toujours, me permit de pénétrer dans les détails les plus intimes de sa vie. Il passait généralement un temps très-court à Paris, dans un hôtel garni de la rue de Beaune, où je devais le rejoindre chaque jour jusqu'à son départ. J'étais investi par son amitié des fonctions de secrétaire, et j'avais pour salaire les conversations et les épanchements de chaque soirée.

A quelques années de là, mon mariage, dans une campagne toute voisine de Ploërmel, me donnait l'occasion de revoir M. de La Mennais toutes les fois que je passais quelques jours dans ma famille, c'est-à-dire à deux reprises chaque année; par ailleurs, chacun de ses propres voyages en Basse-Bretagne le ramenait à ma table et sous mon toit; et pour donner l'exacte mesure de mes rapports avec lui, je dirai que, l'étant allé visiter dans les derniers mois de sa vie, alors qu'il ne quittait presque plus son lit, il voulut que je dînasse dans sa chambre et à côté du lit où il était étendu.

Il m'avait souvent témoigné, dans ses dernières années, le désir qu'il me devint possible de passer quelques semaines à Ploërmel, pour réunir, sous sa dictée, pour ainsi dire, les matériaux d'une notice sur son institut, qu'il voulait que je pusse publier après sa mort. Les circonstances ne m'ont jamais permis ce séjour prolongé à Ploërmel; mais les conversations multipliées du Père et les notes confiées par les Frères eux-mêmes, m'ont rendu possible l'exécution tardive de ce fidéicommis; et c'est là la véritable origine et la justification de ce livre.

Ce fut dans le courant de l'année 1868 que s'arrêta chez moi le

ferme dessein de rechercher les documents et surtout la correspondance. Si M. de La Mennais lui-même et les plus anciens des Frères avaient réuni, comme je l'ai dit, des notes et des renseignements sur l'institut, la modestie sincère du fondateur ne s'était jamais occupée de sa personne, et ce qu'on savait à Ploërmel et parmi les amis intimes était le souvenir précieux et incomplet des conversations si pleines d'intérêt que le Père tenait parfois sur un point ou un autre de son passé. Ces souvenirs se sont groupés et ont pris un corps dans l'excellente oraison funèbre prononcée à Ploërmel par M. l'abbé de Léséleuc.

En 1862, avait paru le *Recueil des lettres adressées à M^{rs} Bruté* par les deux frères de La Mennais, et surtout par Jean-Marie, et ce volume avait été toute une révélation. M. de la Gournerie l'avait enrichi d'une notice excellente sur les deux frères.

En 1866, M. Blaize, fils d'une sœur de MM. de La Mennais, fit imprimer deux volumes des œuvres inédites de Féli, composés surtout de correspondances, parmi lesquelles les lettres écrites à Jean tiennent la plus large place. Les lettres de Jean à Féli sont malheureusement plus rares. Le contexte des lettres de Féli en suppose un bien plus grand nombre de Jean. Est-ce une perte accidentelle ou une destruction volontaire? Les recherches actives et toutes bienveillantes de la famille Blaize dans les papiers laissés par Féli n'ont pu rien m'apprendre à cet égard ¹.

Ici, M. Ropartz remercie les personnes qui ont bien voulu mettre des documents à sa disposition; puis il ajoute :

C'est après toutes ces tentatives fructueuses ou stériles, que j'ai pu réunir les matériaux, pour la plupart inédits, que j'ai fait entrer

¹ Au nombre des documents que m'a gracieusement communiqués M. H. Blaize, je dois mentionner le très-beau portrait peint en 1827 par Paulin Guérin. Si j'ai préféré faire reproduire par la gravure la miniature de V. Le Chenetier, en tête de l'édition in-8° de cet ouvrage, c'est que ce type, beaucoup plus âgé, m'a semblé plus propre à rappeler le fondateur vraiment populaire des Frères et à nos contemporains et aux Frères eux-mêmes.

dans le texte même de ce livre. Il est, je le sais d'expérience, une malchance trop vulgaire pour les chercheurs : c'est de laisser, sans le savoir, quelque filon inexploré. Si quelque lecteur possède, concernant la vie et les œuvres de M. de La Mennais, des documents qui aient échappé à mes recherches, je lui saurais une grande grâce de me les communiquer pour une seconde édition, que la reconnaissance des Bretons et l'intérêt du sujet, sinon le talent de l'écrivain, me permettent d'espérer.

Au moment même où je terminais ce volume, le très-révérend Frère Cyprien, supérieur général de l'institut depuis la mort de M. de La Mennais, était admis en présence de Pie IX. Le Frère Cyprien a raconté d'une manière charmante, dans une circulaire adressée à ses Frères et datée du 5 mai dernier, les impressions de son voyage à Rome ¹. J'y relève ces mots du Pape, relatifs à M. J.-M. de La Mennais; je ne saurais trouver une meilleure épigraphe pour mon livre :

« Ensuite, entretenant le Saint-Père avec effusion de notre vénérable fondateur l'abbé Jean de La Mennais, je dis, en passant, qu'il était le frère du trop célèbre écrivain; mais j'ajoutai incontinent :

« C'étaient, très-saint Père, deux hommes de génie, mais d'un génie bien différent. Si l'un avait le génie de l'écrivain, l'autre avait en outre, au suprême degré, le génie du bien, des œuvres utiles, et par-dessus tout, l'amour de l'Église et du Saint-Siège. »

— « Oui, oui! répondit Pie IX, l'abbé Jean était bon; il était » bien bon. »

» Puis, Sa Sainteté reprit tout à coup, d'un ton significatif :

« Ils n'étaient pas frères! »

S. ROPARTZ.

¹ In-4° de 8 pages. Vannes, G. de Lamarzelle.

NOS ARTISTES AU SALON

A ÉMILE GRIMAUD

Mon cher ami,

Je viens un peu tard vous parler du Salon de cette année, fermé depuis quelques semaines déjà, et de la part qu'y ont prise nos artistes bretons et vendéens. Encore devrai-je débiter par une digression.

Comment, en effet, se permettre d'entrer au Palais de l'Industrie sans faire, en passant, une visite à cet autre Salon, bien autrement riche en œuvres excellentes, exposées dans les galeries du Palais-Bourbon au bénéfice des Alsaciens-Lorrains, en même temps qu'au bénéfice, non moins grand, du public et de l'art? Comment, avant d'aller porter nos politesses au présent, ne pas saluer le passé, un passé si glorieux surtout, si magnifiquement représenté? « A tout seigneur tout honneur », dit le proverbe, et ici les « seigneurs » composent toute une cour, seigneurs du pinceau, seigneurs du ciseau, seigneurs dans tous les genres de l'art, depuis Memling et les deux Van Eyck, les grands artistes flamands du XV^e siècle, encore si peu connus chez nous (la merveilleuse *Chasse de sainte Ursule*, de l'un, et le non moins merveilleux triptyque, l'*Adoration de l'Agneau mystique*, des autres, que j'admirais, il y a trois ans, la première à l'hôpital de Saint-Jean, à Bruges¹, et le second dans la cathédrale de Gand, auraient suffi pour faire courir tout Paris), jusqu'à Ruysdael, Hobbema et Paul Potter; — depuis notre vieux Clouët jusqu'à nos con-

¹ C'était en 1871; nous sortions de la Commune. Sur l'un des derniers feuillets du registre des visiteurs, je lus, écrite en grosses lettres, cette mention pour le moins étrange: Raoul Rigault, membre de la Commune. Sans doute quelque mauvais plaisant avait jugé spirituel de se parer du nom du trop fameux assassin, puisqu'il paraît certain que celui-ci a été tué lors de la prise du quartier latin par les troupes de Versailles (quelqu'un m'a affirmé avoir vu son cadavre gisant sur le trottoir de l'une des rues avoisinant la Sorbonne). Quoi qu'il en soit, mon nom, fort heureusement beaucoup plus obscur, dut s'accommoder du peu enviable voisinage de cette sinistre célébrité.

temporains, Delacroix, Delaroche, Decamps, Th. Rousseau et Troyon; — depuis le « divin Sanzio » jusqu'à Ingres, son fervent disciple.

Impossible d'énumérer seulement toutes ces richesses artistiques accumulées, tous ces tableaux, pour la plupart des chefs-d'œuvre fameux, inscrits dans le Livre d'or de l'Art; — toutes ces tapisseries, anciennes ou modernes, rivalisant de coloris avec les toiles voisines; — tous ces émaux, de Limoges et d'ailleurs, d'une fraîcheur à défier les siècles; — ces bijoux, de tout style, plus riches encore de forme que de matière, et où s'est jouée la fantaisie des plus célèbres orfèvres; — ces cristaux, ces ivoires sculptés, fouillés, guillochés; — ces meubles en bois précieux ou en métal, depuis le coffret microscopique jusqu'à cette superbe armoire de Boule, exposée par M. le marquis de Vogüé, tout étincelante de ses incrustations de cuivre; — ces armes, ou rongées par la rouille, comme cette longue et lourde épée d'un chevalier du XII^e siècle, ou bien niellées, damasquinées comme ce sabre d'Abd-el-Kader, remis par l'émir vaincu à son digne rival Lamoricière, vainqueur enfin de son tenace et insaisissable ennemi, après un duel épique de dix années¹; — ces manuscrits latins, français, hébreux, persans, etc., ornés des plus riches miniatures; — ces faïences de toute origine, depuis le Delft jusqu'au Nevers et au Vieux-Rouen; ces porcelaines européennes et asiatiques, en particulier ces magnifiques vases façon persane, chinoise ou japonaise, de M. Collinot, digne continuateur de l'œuvre du regretté Adalbert de Beaumont, un savant esthéticien et céramiste, dont les produits, tout actuels, rivalisent avec ce que l'art oriental a produit de plus parfait.

Toutes ces œuvres si diverses, offertes, avec un patriotique empressement, à l'œuvre si digne d'intérêt des Alsaciens-Lorrains, par de riches collectionneurs français, ou même étrangers, composent un ensemble à rendre jaloux le Louvre lui-même.

On sait du reste que le succès de cette belle exposition a dépassé l'attente de ses intelligents organisateurs. Grâce à l'accumulation de ces oboles journalières (des oboles dont le total se chiffre par cinq ou six mille francs par jour), plusieurs autres villages pourront bientôt recevoir, en Algérie, de nouvelles familles de nos frères d'Alsace-Lorraine, ces généreux exilés volontaires, qui ont héroïquement dit adieu à leurs foyers, renoncé à la petite patrie, envahie et souillée, pour rester fidèles à la grande, à la France: éclatante leçon de patriotisme, que nombre de Français feraient bien de méditer, que nous oublions trop au milieu de nos mortelles divisions, lesquelles, si elles persistaient, auraient bientôt fait de notre malheureux pays la Pologne de l'Occident!...

¹ Ce glorieux trophée a été envoyé à l'exposition par M^{re} de Lamoricière.

Mais secouons ce lugubre cauchemar, *et paulo minora canamus*, je veux dire entrons enfin en matière.

Constatons une fois de plus que les Salons se suivent et se ressemblent, et se valent, ou à peu près, accusant les mêmes tendances, la même moyenne de talents et d'œuvres, plus estimables en général par l'habileté et le métier, que par l'élévation de la pensée. Témoin les deux grands succès du jour : ce pendu réaliste, à la saillante musculature, aux chairs rouges, à la tête vulgaire, que M. Bonnat appelle un *Christ* et qui serait tout au plus l'un des deux larrons; ces spirituelles anecdotes appelées *Rex tibicen* et *l'Éminence grise*, que M. Gérôme nous conte avec son pinceau si fin, mais un peu sec et brillant, et auxquelles le jury a décerné la médaille d'honneur de la section de peinture, au scandale de certains critiques moroses.

Mais ne nous risquons pas dans les généralités, qui nous mèneraient trop loin; bornons-nous au chapitre spécial qui doit nous occuper.

Tout d'abord, je rencontre en tête du livret M. Baader, qui, en sa double qualité de Breton et de médaillé, a un droit double aussi à une mention. Si son tableau la *Gloire posthume* n'est peut-être pas sans défauts, il accuse du moins une louable tendance vers l'art sérieux et élevé.

C'est sans doute aussi cette tendance que le jury a voulu récompenser en décernant une deuxième médaille à l'*Offrande* de M. Lecadre, composition gréco-mythologique, estimable d'exécution, si elle est peu neuve par le sujet (des jeunes filles grecques offrant des couronnes à une statue de Minerve).

Un peintre qui n'a plus besoin d'être encouragé dans la pratique de l'art élevé et qui lui reste toujours fidèle, c'est M. Elie Delaunay. Ses deux portraits de M. G. B. et de M. Legouvé, ne sont pas loin d'être des chefs-d'œuvre, et je cherche quelles qualités leur manquent : ressemblance frappante, saisissant relief, à la fois finesse et vigueur de trait, vivante et parlante physionomie, à travers laquelle l'esprit, l'âme, transparaît, — tout se rencontre dans ces deux maîtres morceaux. Un troisième, non inscrit sur le livret, *David vainqueur de Goliath*, est également une toile de haut style, un peu froide peut-être en certaines parties (il est vrai qu'elle paraît inachevée). Elle est vraiment héroïque l'attitude de cet adolescent, à l'air grave et résolu, fièrement campé, sans forfanterie toutefois, tenant d'une main l'épée, grande comme lui, du géant, et de l'autre soulevant sa hure chevelue (cette tête, toutefois, n'est-elle pas encore un peu petite pour cet énorme corps qui git là et dont elle vient d'être détachée?), pendant, que, à l'arrière-plan, les compagnons

d'armes du jeune vainqueur célèbrent son triomphe au bruit des trompettes et des flûtes.

M. de Beaumont nous transporte dans un tout autre monde. Avec lui nous ne sommes pas exposés à rencontrer l'héroïsme, sous aucune forme, mais bien de petits sujets anecdotiques ou épigrammatiques, traités d'ailleurs avec un vrai et spirituel talent, une touche trop grise, mais fine, que l'on regrette de ne pas voir mieux employés.

Bête comme une oie : Sauf votre respect, cela vous représente un troupeau de volatiles de ladite espèce, accourant en jacassant à tue-tête, comme s'ils se disputaient stupidement à qui sera le premier mis à la broche, se pressant autour de ce cuisinier qui, le coutelas passé dans son tablier blanc, se tenant le menton dans une pose méditative, regarde ses victimes et tâte de l'œil la plus grasse. — Le beau sujet à mettre en peinture ! — *Têtes folles* ! rieuses jeunes femmes qui s'amuse des grimaces de trois nains : autre sujet non moins digne de l'art de Raphaël et de Poussin...

J'ai regret à constater encore une certaine défaillance dans le poétique et sympathique talent de M. de Curzon. Son *Premier portrait* (légende grecque de l'invention du dessin) n'est que du Bouguereau, du plus maniéré, soufflé et *blaireauté*; on dirait d'une peinture sur porcelaine. J'aime mieux la *Sérénade dans les Abruzzes*, et le joli paysage intitulé *Souvenir des côtes de Provence*, traités du moins d'un pinceau plus viril.

Faute d'espace, mentionnons, au courant de la plume, le néo-grec M. Picou et ses toiles toujours aussi lustrées, vernissées, et aussi fausses de ton; — les jolies compositions de genre de MM. Leray et Hippolyte Dubois; — le *Korn-boud* de M. Van Dargent, le Breton bretonnant du pinceau; — la *Gauloise* et la *Brunehaut* de M. Luminais, l'une tordant sa fauve chevelure, l'autre trainée par son cheval fougueux à travers un âpre paysage : deux toiles brossées avec cette vigueur que l'on connaît; — l'*Hôtel du Lion d'or*, de M. Jules Noël, faisant suite à son *Arrivée de la diligence* du précédent Salon : pimpante et gaie pochade, peinte en grisaille, façon gouache; scène de cuisine d'auberge, au temps du Directoire, où les détails spirituels ne manquent point; — l'*Alerte de francs-tireurs*, de M. Chaillou, douloureux souvenirs d'une guerre maudite; — la *Morue fraîche* et les *Confitures* (deux plats qui ne vont guère ensemble), que nous sert côte à côte M. Jean Even (de Dinan); — la *Chaste Suzanne*, de M. Le Bihan, un prétexte à nu, sujet tiré au millième exemplaire; — le *Jésus au jardin des Oliviers*, de M. Léofanti (de Rennes), d'un sentiment élevé et pieux.

Le livre sérieux : Elles se sont mises à deux pour le lire; encore n'en

peuvent-elles venir à bout, tant le livre est sérieux, ou, peut-être, tant elles le sont peu... Les voici qui s'endorment, mollement étendues sur les coussins d'un sofa, pendant que le pauvre vieux livre (un vénérable bouquin, à tranches rouges et relié en veau) s'échappe des mains de l'une des deux belles indolentes. Inutile d'ajouter que, pour se mieux livrer à cette sérieuse occupation, qui si mal leur réussit et de laquelle, on le voit de reste, elles ne sont guère coutumières, nos deux jeunes personnes se sont attifées de leurs plus beaux atours, ainsi qu'il sied à des élégantes qui se fournissent à la maison Toulmouche. Evidemment les livres sérieux n'ont rien de commun avec ces falbalas, et le dernier roman du fardé et musqué M. Arsène Houssaye ferait bien mieux l'affaire de ces demoiselles.

Dans le paysage, nous retrouvons nos deux vieilles et excellentes connaissances, MM. Lansyer et Camille Bernier, qui nous apportent de nouvelles vues de la pittoresque nature bretonne, toujours étudiées avec le même sentiment, toujours rendues avec la même vérité en même temps qu'avec la même poésie. Dans les *Brisants du Stang*, le premier n'a pas craint de se mesurer avec l'un des phénomènes les plus terribles de la tempétueuse mer qui lutte dans un duel éternel contre les falaises granitiques de l'extrémité de la péninsule bretonne : chaos de houles énormes, qui s'élèvent, se creusent, bondissent, s'amoncellent et se brisent contre elles-mêmes et contre les récifs, en hurlant et en projetant au loin une fumée d'écume...

De cette *marine*, si hardie d'intention, sinon parfaite de rendu (la perfection ici se fût doublée d'un tour de force; mais tout au moins l'impression y est), rapprochons ces autres *marines*, estimables à divers degrés et signées : de Bellée (un pinceau vigoureux et franc), Le Sénéchal de Kerdréoret, Guillou...

M. Bidau, un paysagiste dans son genre aussi, continue d'étaler devant nos yeux charmés d'appétissants amas de fruits et de fleurs, luttant de fraîcheur et de coloris.

L'amitié qui nous lie tous deux à M. Gustave Marquerie, un artiste dont la modestie égale le talent et qui, Breton de cœur, a désormais conquis, par ses nombreux travaux, droit de cité à Nantes, — me défendrait-elle de reconnaître, à mon tour, que son *Portrait de M. de Laprade* est excellent, qu'il a su fort heureusement rendre la vivante et noble physionomie du célèbre poète, ces grands et larges traits, ces expressifs yeux noirs, où rayonne l'inspiration lyrique en même temps qu'y pétillent la mordante verve du satirique ?

A propos de portraits, vous plairait-il de contempler celui d'un radical ? Regardez M. Jobbé-Duval, peint par lui-même : chevelure ébouriffée, à la *malcontent*; regard dur et farouche, front soucieux et sombre, que l'étude des « hauts problèmes de la démocratie » a creusé de rides profondes; moustaches rousses et hérissées : — rien n'y manque, le type est au complet.

Le *Candidat*, de M. Léonce Petit, autre personnage politique, qui parcourt un marché, pêle-mêle avec les bœufs et les porcs, et prodigue les poignées de main aux paysans, que, vienne le succès, il ne daignera pas honorer d'un regard, — est une spirituelle, mais un peu banale caricature, qui figurerait fort bien à la troisième page du *Charicari*.

Descendons au rez-de-chaussée, et parcourons rapidement les galeries de la Sculpture, éparpillées dans ces avenues bordées de massifs de verdure et de fleurs, sur lesquels tranche la blancheur des marbres.

Tout d'abord, saluons en passant le patriotique et beau groupe *Gloria victis*, d'Antonin Mercié, l'œuvre maîtresse du Salon, d'un souffle jeune et déjà puissant, d'un élan si noble et si aérien; — et la statue de Berryer, commandée à M. Barre par la ville de Marseille : du haut de son piédestal, comme d'une tribune, le grand orateur semble encore, tant l'attitude est naturelle et vivante, prononcer une de ces admirables harangues qui transportaient ses adversaires politiques eux-mêmes. (Combien le silence d'un tel homme se fait douloureusement sentir au milieu de l'affreux chaos où si stérilement nous nous débattons ! Par sa haute autorité, son prestige, son patriotisme éclairé, son sens politique aiguisé par une longue expérience, sa profonde connaissance des hommes et des choses de son temps, nul mieux que Berryer n'eût été propre à dissiper les malentendus et les illusions, également funestes, à travailler efficacement à changer la face des choses... Mais hâtons-nous de fermer la parenthèse et de sortir du brûlant terrain de la politique, — l'odieuse, l'écoeuvrante politique ! — pour revenir au calme et tout pacifique domaine de l'art.)

Le *Caïn* de M. Caillé (de Nantes) lui a valu une 2^e médaille, fort bien méritée. Assis et comme ramassé sur lui-même, le fratricide entoure de ses deux bras, aux poings crispés, sa tête où flamboie un œil hagard et farouche, comme s'il voulait la défendre contre quelque invisible péril, peut-être contre l'ombre d'Abel qui le poursuit. Le morceau est d'une belle expression, largement taillé et d'un savant modelé.

J'en dirai autant du colossal *Discobole*, de M. Le Bourg, à la puissante musculature, au torse herculéen. Non loin de lui je retrouve, mais en

marbre cette fois, cette même *Prêtresse d'Eleusis*, dont j'avais signalé le marbre à l'un des précédents Salons, et qui, élégante de formes et bien équilibrée, souffle toujours, pour y rallumer le feu, dans son pseudo-antique *θηματήριον*, un peu trop semblable à nos modernes encensoirs.

Enfin, à son joli marbre et à son géant de plâtre, le même artiste a joint une faïence polychromée, *le Joyeux devis*, groupe bachique, expressif et vivant, où quatre joyeux compères s'en vont bras dessus bras dessous, devisant et chantant, « dodelinant de la tête et... », cherchez le reste dans Rabelais...

Une autre connaissance de l'une des précédentes années, et revue avec plaisir, c'est le *Mercury*, de M. Ludovic Durand, qui, de plâtre devenu marbre, a si bien gagné à sa transformation, que le jury lui a, cette fois, décerné une 3^e médaille.

A part ces morceaux de résistance, je ne vois guère que des bustes exposés par nos autres sculpteurs : MM. Gaston Guitton, Gourdel, Barré, Léofanti, Raffegaud, de Verteuil, etc.

N'oublions pas les deux jolis médaillons d'enfants, modelés avec une sollicitude toute maternelle par M^{me} Bourgault-Ducoudray, qui cultive avec un remarquable succès la sculpture, pendant que, de son côté, son mari, le jeune musicien lauréat si connu, se livre corps et âme à son art.

Dans la section *Dessins*, etc., mentionnons les dessins à la plume et aquarelles de MM. de Bellée et Lansyer, déjà nommés; les porcelaines de M^{lle} Adrien (de Nantes); les émaux de M. A.-P. de Courcy, et de M^{mes} de Nugent et Marielle de la Chassaigne (de Nantes); de M^{lle} Corbon (de Lorient); les miniatures de M^{lle} Blin (de Quimperlé); — enfin les faïences de M. Michel Bouquet, le chef de la tribu, de plus en plus nombreuse, des peintres céramistes de l'un et de l'autre sexe.

L'Architecture ne nous offre guère que le nom de M. Loué (*Projet de monument sépulcral à élever à Luçon*), et celui de M. Bourdais (de Brest), à qui son *Projet d'un palais de justice pour la ville du Havre* a valu une 2^e médaille.

Je ne puis mieux terminer encore cette courte et sèche revue du Salon que par le nom sympathique de M. Octave de Rochebrune. J'ai d'autant plus plaisir à le faire que m'incombe la très-agréable tâche de féliciter, dans ce recueil, l'éminent artiste vendéen de la distinction honorifique qu'il vient de recevoir, cette croix de la Légion d'honneur que nous lui souhaitions ici-même l'an dernier. La récompense est d'autant plus flatteuse que le ministère des Beaux-Arts, gêné par certaine loi, a dû être fort avare des distinctions de ce genre. La seule croix que la gravure ait reçue dans son lot, a été décernée à M. de Rochebrune, et fort justement.

Comment, sans nous répéter, énumérer les qualités qui frappent encore l'œil le moins exercé dans ces œuvres nouvelles : vues du *Château de Meillant*, de l'*Hôtel de Jacques-Cœur* et du *Château de Chenonceaux*? C'est toujours, chez l'habile aquafortiste, la même sûreté de pointe, le même délié, le même trait précis, ferme et aisé tout ensemble, la même singulière adresse à reproduire, sans confusion, les multiples détails de cette charmante végétation de pierre qui caractérise l'architecture ogivale ou rennaise.

M. de Rochebrune est bien décidément le maître de l'eau-forte architecturale.

LUCIEN DUBOIS.

P. S. — Les envois annuels de notre école de Rome viennent d'arriver. La plus importante des toiles exposées est due à notre compatriote, M. Luc-Olivier Merson : *Le Sacrifice à la Patrie*, composition à la fois antique et chrétienne, que dépare plus d'un défaut (certaine Renommée notamment vous choque tout d'abord par une jambe invraisemblable), mais qui, outre plusieurs parties excellentes, témoigne chez le jeune artiste, par l'idée et l'exécution, d'une très-louable tendance à s'élever au-dessus de cet art banal et mercantile trop à la mode de nos jours. Je me hâte d'ajouter que le tableau est inachevé; en retouchant son œuvre, l'auteur ne manquera pas de corriger les fautes de dessin et de coloris, qu'il explique et excuse l'improvisation du premier jet.

Autre exposition, ouverte d'hier au Palais de l'Industrie, celle des projets relatifs à la construction de la future basilique du Sacré-Cœur, sur la colline de Montmartre. Parmi les soixante-dix-huit plans envoyés par les architectes français et étrangers, il en est deux, signés : *Donillard frères*, qui, après un rapide et superficiel examen de l'ensemble, m'ont paru particulièrement bien conçus et comme devant être classés à un rang des plus honorables.

L. D.

— M. Lucien Dubois signale plus haut les bustes dus au ciseau de sculpteurs bretons, figurant au Salon de cette année. Celui de Leperdit, par M. Barré, mérite une mention toute spéciale. Leperdit, dont le souvenir est encore vivace en Bretagne, était maire de Rennes en 93, et sauva plus d'une vie compromise dans la tourmente révolutionnaire. C'était l'époque où Carrier semait la terreur dans cette ville, et Leperdit ne craignit pas de jouer sa tête pour arracher le plus grand nombre de victimes possible au sanguinaire délégué de la Convention. On connaît sa fière réponse au proconsul qui voulait le forcer à lui livrer deux prêtres : — Ils sont hors la loi, disait Carrier. — Ils ne sont pas hors de l'humanité, répondit le maire. Après la Terreur, Leperdit déposa modestement son écharpe et retourna à son établi de tailleur. En 1808, lors du passage de Napoléon I^{er} à Rennes, l'ancien maire fit partie d'une députation envoyée à l'empereur, qui le remarqua, prit des informations sur lui et l'honora du surnom de *Tête de fer*. — M. Barré a supérieurement rendu la *tête de fer* de cet homme énergique. Son buste est destiné au Musée de Rennes.

LISTE DES VICTIMES DE QUIBERON¹

- DE CHAMPCLOS (BURLS). *Lire*, Joseph-Henri-Marie BURLE DE CHAMPCLOS, lieutenant de vaisseau, sous-lieutenant dans *Hector*, né à Manosque (Basses-Alpes, le 22 septembre 1766, tué le 16 juillet. *Em.* ¹.
- DE CHAMPFLOUR. *Aj.*, capitaine dans *Hervilly*. Blessé à mort le 7 juillet. *Em.* ².
- DE CHAMPSAVOY. *Lire*, Guy-Firmin GRIGNARD DE CHAMPSAVOY, sous-lieutenant dans *du Dresnay*, né au château de la Muce-Brulon, en Guichen (Ille-et-Vilaine), le 5 septembre 1772; + 8 fructidor Vannes. *Em.* ³.
- DE CHANTELLENOT. *Aj.*, DE SÉRÉ, mort dans les combats. Il était de Langres. *Em.*
- DE LA CHAPELLE (Exupère). Tué dans les premiers combats.

¹ Voir la livraison de juin, pp. 474-485.

² Fils de Pierre-Jean-Henri de Burle, seigneur de Champclos, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Madeleine-Victoire-Rossoline de Thomas d'Ivène et d'Orves. Il était fils unique, mais avait trois sœurs.

³ On trouve à Clermont, en Auvergne, une famille de Champfleur, qui a produit un évêque de La Rochelle en 1703, archevêque d'Aix en 1729, et un évêque de Mirépoix de 1736 à 1763.

⁴ Fils de Joseph-Marie, ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, et de Renée-Louise Milon de Bellevue; il avait deux frères et huit sœurs. De cette nombreuse famille, il ne reste aujourd'hui que les descendants de quatre sœurs: MM^{mes} Bouan, Harrington, de Loménie et de La Touche-Limousinière.

- DE LA CHAPELLE (Jb.-François). *Aj.*, Conflans, près Moutiers (Savoie); + 12 thermidor, Auray.
- DE LA CHAPELLE (Pierre-Paul). *Lire*, DU BAC DE LA CHAPELLE, lieutenant-colonel d'infanterie, capitaine en *d'Hervilly*, né à Argentac (Corrèze), en 1750; + 14 thermidor, Vannes. *Em.* ¹.
- CHAPITEAU (Salomon). *Aj.*, volontaire dans *Périgord*, né le 15 mars 1741, à Minsac (Charente); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* ².
- CHAPON (J.-F.). *Aj.*, journalier, 21 ans, Seine-Inférieure; + 21 thermidor, Auray. *Em.*
- DE CHARBONNEAU. *Aj.*, Charles-Marie-Gabriel, ancien lieutenant dans *Hervilly*, chevalier de Saint-Louis, né à la Pilotière, en Vieilleigne (Loire-Inférieure), le 6 juillet 1746, tué au combat du 16 juillet. *Em.* ³.
- DE CHARBONNEAU (Henri). *Lire*, Charles-Henri-Joseph, sous-lieutenant dans *Hervilly*, né à la Pilotière, le 18 juin 1772; + 9 fructidor, Vannes. *Em.* (Voir t. XXXIV, p. 363.)
- CHARDON (J.-B.). *Aj.*, 22 ans, Argenton (Indre); + 12 thermidor, Auray. *Em.*
- CHARLANNE (Jean). *Aj.*, tailleur, 25 ans, Villeneuve (Aveyron); + 16 vendémiaire IV, Vannes. *Em.*
- DU CHARMOIS. *Lire*, Louis-Charles LE MAIRE DU CHARMOIS, sous-lieutenant, 36 ans, Villemoutiers (Loiret); + 14 thermidor, Vannes. *Em.*
- DE CHASTEIGNIER (P.-F.-A). *Lire*, Eutrope-Alexis DE CHASTEIGNIER, brigadier des gardes-du-corps, né au château de Lindois, près de Confolens (Charente), le 1^{er} août 1738, vétérán dans *Loyal-Emigrant*; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*
- DE CHASTEIGNER (Jean-Pierre-Alexis). *Aj.*, DE LAGRANGE, lieutenant au régiment de *Damas*, 42 ans, Gard; n^o 552 de l'Etat. *Em.*
- CHATAIGNE ou CHADAGNE (Jean), domestique, de Cossé (Mayenne); + 16 thermidor, Quiberon. *Em.*

¹ Il était fils de Jean-Félix et de Marie du Vigier, et avait quatre frères et cinq sœurs. Lui-même avait épousé Gabrielle de Ferrière de Saueboüf, dont il n'eut qu'une fille, décédée célibataire. Il n'a pas laissé de neveux de son nom.

² Il avait épousé N. de Couhé de Lusignan, dont il avait eu quatre enfants. Un seul, Joseph de Chapiteau, vivait encore il y a quelques années. La famille existe toujours.

³ Il était fils d'Alexis-Gabriel, seigneur de La Pilotière, et de Anne-Henriette Fermanteau. La famille est éteinte. La branche de La Pilotière, à laquelle appartenaient les deux victimes de Quiberon, s'est fondue dans Palys et Caqueray.

- CHATTEL (Louis). *Aj.*, soldat, 26 ans, Guibré (Calvados); + 15 thermidor, Vannes.
- DE CHATON (Auguste). Combat du 16 juillet.
- DE CHAVOY (R.-G.-M. PAYEN). *Lire*, Raoul-Gustave-Martial-Pierre PAYEN DE CHAVOY, élève de la marine, volontaire dans *Hector*, né à Avranches, le 2 octobre 1772; + 15 thermidor, Auray. *Em.* ¹.
- DE CHEFFONTAINES (A.-M.-F.). *Lire*, Alexandre-Marie-Fortuné de PENFUNTENIOU DE CHEFFONTAINE, lieutenant de vaisseau, lieutenant en *du Dresnay*, né à Quimper, le 13 mai 1763; + 15 thermidor, Vannes. *Em.* ².
- DE LA CHENARDIÈRE (N.-J.). *Lire*, Nicolas-Jacques BALLET DE LA CHENARDIÈRE, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, né à Nantes, le 21 novembre 1739; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* ³.
- DE CHENU (Charles-Germain-Gabriel). *Aj.*, capitaine au régiment de Normandie, officier en *Damas*, né à Auxerre (Yonne), le 5 juillet 1755; + onze fructidor, Auray. *Em.* ⁴.
- DU CHESNAY. *Lire*, Pierre-François POULAIN DU CHESNAY, né à Plouguenoal, près de Pléneuf (Côtes-du-Nord), le 5 septembre 1742 + 14 thermidor. Vannes. *Em.*
- CHEVÉ (François). *Aj.*, tisserand, 34 ans, Vannes; + 8 fructidor. Vannes. *Ins.*
- DE LA CHEVIÈRE (Benjamin-René-Michel). *Aj.*, officier dans Bourbon, infanterie, lieutenant en *du Dresnay*, né, château et commune de Senonnes (Mayenne), vers 1742; + 16 thermidor, Vannes. *Em.* ⁵.

¹ Fils de Gabriel-Jean-Baptiste-Victor, seigneur de Chavoy, et de Jeanne-Madeleine-Jacqueline de Verdun. Il avait un frère et deux sœurs, (NM^{me} de Lancesseur et Regnouf de Vains), et était neveu du chevalier de Payen, qui, après s'être dit quelque temps : *Payen de nom et de fait*, se mit sous la direction de l'abbé Carron et devint prêtre. La victime de Quiberon avait refusé de dissimuler son âge pour profiter du sursis.

² Il était le quatrième des onze enfants de François-Hyacinthe-Louis, marquis de Cheffontaine, officier aux *Gardes françaises*, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Jeanne du Coëtlosquet.

³ Il était fils de Jacques, président à la chambre des Comptes, et de Jeanne Benoit, famille éteinte.

⁴ Il était fils de Gaspard de Chenu, capitaine au régiment de *Royal-vaissaux*, chevalier de Saint-Louis, et de Germaine Gilloton. L'un de ses frères fut fusillé à Paris, sous le Directoire (2 juillet 1797). La famille est éteinte. Voir dans le *Récit sommaire* de M. Berthier de Grandry, p. 41, un trait qui honore le chevalier de Chenu.

⁵ Il était fils de Jean-Baptiste-André-René de La Chevière, seigneur dudit lieu, en Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine), et d'Elisabeth de La Motte de Senonnes, et lui-même avait épousé Agathe de Freslon.

- DE LA CHEVIÈRE (Joseph). *Lire*, Joseph-Marie, fils cadet du précédent, sergent-major en *du Dresnay*, né vers 1776, tué au combat du 16 juillet. *Em.*
- DE LA CHEVIÈRE (A.). *Lire*, René-Auguste-Toussaint, frère aîné du précédent, né vers 1774, sous-lieutenant dans *du Dresnay*; + 9 fructidor, Vannes. *Em.* ¹.
- DE LA CHEVIÈRE (Jean-Baptiste-Germain). *Aj.*, oncle des deux derniers et frère de Benjamin-René Michel, né à Martigné-Ferchaud, le 22 février 1749, capitaine au régiment de Lorraine, infanterie, volontaire dans *Damas*; + 16 thermidor, Vannes. *Em.* ².
- DE CHEVREUX (Jean-Marc). *L'Etat* du général Lemoine dit à tort de *Chevreuse*. Volontaire, 59 ans, Vitrac (Charente); + 14 thermidor, Vannes. *Em.* ³.
- CHÉVRIER (Joseph). Double emploi et altération du nom de Joseph de La Chevière.
- DE CHESEA. *Lire*, DE CHIESA, lieutenant au régiment du Roi, capitaine en *d'Hervilly*, blessé le 16 juillet, mort le 25. *Em.*
- CHOLET (J.-B. Baron de). *Aj.*, âgé de 27 ans, Longeau (Meuse); + 15 thermidor, Vannes. *Em.*
- CHOPE (J.-B.). *Aj.*, domestique, 24 ans, Stenay (Meuse); + 20 fructidor Vannes. *Em.*
- DE CHRÉTIEN. *Aj.*, ancien officier au régiment d'Isle-de-France, infanterie, tué dans les premiers combats. *Em.*
- CHRÉTIEN (J.-M.). *Aj.*, sellier, Vannes (Morbihan). *Ins.* (N^o 697 de *l'Etat*).
- DE CHRISTON (J.-F.). *Lire*, Louis-François MARCHANT DE CHRISTON, lieutenant au régiment de Flandre, adjudant dans *Rohan*, né à Nuisement (Marne), en 1758 (n^o 537 de *l'Etat*). *Em.* ⁴.

¹ Le jugement qui le condamne porte à tort les prénoms de son plus jeune frère Joseph, tué le 16 juillet, et non les siens. Peut-être les avait-il pris pour jouir du sursis.

² La famille de La Chevière compte ainsi quatre des siens parmi les victimes de Quiberon. Un cinquième, Louis-Jean-François, était tué en Espagne. Un sixième, Benjamin-Pierre, avait péri sous Nimègue, en 1794. La famille aujourd'hui est éteinte et fondue dans Richard de Beauchamp, La Faucherie du Pin et de Broons de Vauvert.

³ Il existait réellement en Angoumois une famille de *Chevreuse*, qui a perdu beaucoup des siens pendant la Révolution; mais, renseignements pris, on n'en voit aucun qui soit mentionné comme ayant pris part à l'expédition de Quiberon. Le *Chevreur* de Quiberon avait pour mère Roso-Charlotte de La Rochefoucauld.

⁴ Fils de François-Louis-Marie, seigneur de Nuisement-aux-Bois, ancien officier d'artillerie, et de Marie-Catherine de Boyot d'Orsival. Lui-même avait épousé à Epernay, le 29 mars 1781, Marie-Charlotte d'Argent, dame de Dammartin-la-Planchette, et il avait un fils et une fille.

- Ch^{er} DE CILLART. *Lire*, Amand-Mathieu-Marie DE CILLART DE LA VILLENEUVE, élève de la marine, né à Tréguier, le 26 septembre 1766, tué dans le combat du 16 juillet. *Em.*¹.
- DE CILLART (Etienne-Joseph-Marie) *Lire*, CILLART DE LA VILLENEUVE, frère du précédent, né à Tréguier, le 12 octobre 1755, sous-lieutenant dans *du Dresnay*; + 16 thermidor, Vannes. *Em.*².
- DE CILLART (J^b.M.). *Lire*, Jean-Marie DE CILLART DE LA VILLENEUVE, oncle des précédents, capitaine de vaisseau, capitaine dans *Hector*, Chevalier de Saint-Louis, né à Lanmodez (Côtes-du-Nord), le 15 novembre 1737, tué au combat du 16 juillet. *Em.*³.
- DE CLABAT (François-Baptiste)⁴.
- DE CLABAT (Pierre). Combat du 21 juillet. *Em.*
- CLINCHAMP (J^b). *Lire*, Jacques-René Bernard DE CLINCHAMP, né le 7 octobre 1774, à Beaumont-le-Vicomte (Sarthe); + 8 fructidor, Vannes. *Em.*⁵.
- LA CLOCHETERIE (Louis). *Lire*, CHADEAU DE LA CLOCHETERIE, major de vaisseau, lieutenant dans *Hector*, 48 ans, Rochefort (Charente-Inférieure); + 15 thermidor, Vannes. *Em.*⁶.
- V^{ie} DE CLUZEL (Antoine-Robert). *Aj.*, major de vaisseau, Périgueux; + 15 thermidor, Auray. *Em.*⁷.
- DE COATAUDON (F.-A.). *Lire*, François-Vincent DE COATAUDON, officier de marine, lieutenant dans *Hector*, 34 ans, Guipavas (Finistère); + 8 fructidor, Vannes. *Em.* (Voir t. XXXIV, p. 358)⁸.

¹ Il était le troisième fils de Jean-Marie-François, seigneur de La Villeneuve, et de Marie-Françoise de Kerouzy.

² Frère aîné du précédent. C'est le seul des trois Cillart morts à Quiberon qui ait laissé postérité. Il avait, d'Agathe Le Gentil de Rosmorduc, quatre fils. L'un d'eux périt dans la retraite de Moscou; un autre s'est allié dans la famille de Forsanz; un troisième dans la famille de Carcaradec.

³ Oncle des précédents, fils d'Etienne-Gabriel et de Françoise Guillemot.

⁴ On trouve trois maires de ce nom sur la liste des officiers municipaux de Poitiers. L'une des branches de cette famille, celle des barons du Chillou, s'est alliée en Bretagne aux Kerveno et aux Blanchard de la Buharaye. Elle vient de s'éteindre.

⁵ Il était fils de Jacques-René, major d'infanterie, et de Jacqueline-Renée Brunet du Moland. De ce mariage étaient nés huit enfants, dont un seul a laissé postérité, M^{me} Deletès de Corbon. Mais Jacques-René avait des frères qui ont continué la famille.

⁶ Il était frère de l'illustre commandant de la *Belle-Poule*.

⁷ Son frère, lieutenant-général, mort à 96 ans, n'a laissé qu'une fille, mariée d'abord au comte de Merode, tué au combat de Berchem, le 4 novembre 1830, puis au marquis de Cossé.

⁸ Son frère aîné, conseiller au Parlement, et un de ses frères cadets, Coataudon de Tromanoir, ont continué la famille.

- COEFFETEAU (J.-F.-Laurent). *Aj.*, élève en chirurgie, 22 ans, Douay (Nord); + 15 thermidor, Vannes. *Em.*
- Ch^{er} DE COETLOSQUET. *Lire*, Louis-Marie-Joseph-Fortuné, ancien officier au régiment de Bretagne, sous-lieutenant en *du Dresnay*, né au château du Portzmeur, près de Morlaix, le 19 mars 1772; + 15 thermidor, Vannes. *Em.*
- M^{is} DU COETLOSQUET (François-Jean-Marie-Magloire), frère aîné du précédent, ancien officier des gardes françaises, lieutenant en *du Dresnay*, né à Morlaix, le 14 juin 1769; + 15 thermidor, Vannes. *Em.*¹.
- DE COETUDAVEL (L.-E.). *Lire*, Louis-Emmanuel LE NY DE COETUDAVEL, lieutenant de vaisseau, lieutenant au régiment d'*Hector*, 38 ans, Brest; + 15 thermidor, Vannes. *Em.*
- COGNET. *Aj.*, Joseph, sous-lieutenant dans *Hervilly*, pris dans l'affaire du 20 juillet, fusillé depuis. *Em.*
- COLARDIN (Marie-Claude). *Lire*, DE COLLARDIN, garde-du-corps, lieutenant dans *du Dresnay*, 42 ans, Vire (Calvados); + 15 thermidor, Vannes. *Em.*
- COLIN (Pierre). *Aj.*, soldat, 32 ans, Louppy (Meuse); + 15 thermidor, Vannes. *Em.*
- COLINET (Jean-Baptiste) ou COTTINEL, domestique, 29 ans, Pontoise; n^o 231 de l'Etat. *Em.*
- DE COLLARDEVILLE (A.-J.). *Lire*, Anne-Jean COLLARD DE VILLE, lieutenant d'artillerie, 25 ans, Châlons-sur-Marne, blessé le 16 juillet; + 15 thermidor, Vannes. *Em.*².
- COLLETTE (François). *Lire*, COLLET, domestique, 31 ans, Saint-Pern (Ille-et-Vilaine); + 12 thermidor, Auray.
- COLLIBEAUT (T.-H.-J.). *Lire*, Théodore-Henri-Julien COLLIBEAUX, cadet dans *Rohan*, né à Nantes, le 25 novembre 1775; + 14 thermidor, Auray. *Em.*³.

¹ Ces deux frères, derniers représentants de la branche aînée, étaient fils de Marc-Guy-Marie du Coëtlosquet, et de Pauline-Anne-Pélagie de Farcy du Cuillé. Ils n'avaient qu'une sœur, qui épousa le frère d'une autre victime de Quiberon, M. du Bahuno de Kerolain. — La seule branche existante aujourd'hui s'est fixée, dans le dernier siècle, à Metz. Elle remonte à un frère aîné de Jean-Gilles du Coëtlosquet, évêque de Limoges, précepteur des petits-fils de Louis XV et membre de l'Académie française. Ce prélat était né à Saint-Pol-de-Léon, le 15 septembre 1700.

² Il était fils de Charles-Jean-Pierre, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France, baron de la Sainte-Ampoule pour la baronnie de Tary, et de Agathe-Félicité-Germaine Bureau de Charmois. Avec lui s'est éteinte sa famille.

³ Il était fils de Henri-Charles, directeur des devoirs à Nantes, et de Marie-Françoise Bonvalet.

- DE COLLOMBET (J^h). *Aj.*, âgé de 43 ans, du Puy (Haute-Loire); + 13 thermidor, Auray. *Em.*
- DE COMBLAT (François). *Lire*, DE LA CARRIÈRE DE COMBLAT, lieutenant de vaisseau, sous-lieutenant dans *Hector* (Cantal); + 15 thermidor, Vannes. *Em.*
- DE COMPREIGNAC (H^{er}). *Lire*, Yrieix MARTIN DE COMPREIGNAC, lieutenant au régiment de Foix, puis garde-du-corps, né au château de Compreignac, près de Limoges, en 1767, officier dans *Périgord*; + 11 thermidor, Auray. *Em.* ¹
- DE CONCISES (GRESLIER). *Lire*, Charles-Auguste-Roland GRELLIER DE CONCIZE, major de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, capitaine dans *Hector*, né à Chambretau (Vendée), vers 1746, blessé le 16 juillet; + 15 thermidor. Vannes. *Em.* ²
- DE CORDAY (Ch.). *Lire*, Charles-Jacques-François DE CORDAY D'ARMONT, volontaire dans *Loyal-Emigrant*, chevalier de Saint-Louis le 17 juillet 1795, né au Mesnil-Imbert (Orne), le 21 septembre 1774; + 13 thermidor, Auray. *Em.* ³
- DE CORDAY (Pierre-Jean). Oncle du précédent, officier au régiment de La Fère, infanterie, né au Mesnil-Imbert (Orne), le 19 février 1734; + 14 thermidor, Vannes. *Em.* ⁴
- DU CORMIER. Combat du 21 juillet.
- DE CORNULIER (René). *Lire*, Arnaud-Désiré-René-Victor DE CORNULIER DE LA CARATERIE, blessé le 16 juillet. Il n'est décédé à Nantes que le 21 avril 1830. (Voir t. XXXV, p. 43.)
- CORVAY (Pierre). *Aj.*, laboureur, 40 ans, Auray; + 8 ventôse IV, Vannes. *Ins.*
- COSTINIC (François). *Aj.*, cultivateur, 29 ans, Lille (Nord); + 14 thermidor, Auray. *Em.*

¹ Il était le plus jeune des dix enfants de François Martin, seigneur baron de Compreignac, et de Marie Blondeau. Sur ces dix enfants, il y avait quatre gardes-du-corps et deux chanoines.

² Fils de Philippe Grellier, seigneur de Concize, et de Cécile-Catherine Demollière. Lui-même avait épousé à Rochefort, le 23 août 1773, *Eléonore* de Chavagnac, dont il avait un fils et une fille. M^{re} de Concize et sa fille furent noyées à Nantes pendant la Révolution. Son fils, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, est décédé sans postérité. Le seul représentant de la famille Grellier est aujourd'hui M. Grellier du Fougeroux, ancien représentant de la Vendée.

³ Il était fils de Jacques-François et de Charlotte-Jacqueline-Marie de Gaultier, et frère de la célèbre Charlotte Corday. L'un et l'autre étaient arrière-petits-fils de *Françoise* de Farcy, dont la mère, Marie Corneille, était la fille aînée de notre grand poète. La branche des Corday d'Armont est aujourd'hui éteinte.

⁴ Oncle du précédent. Il était fils de Jacques-Adrien de Corday et de Marie-Bénédictine de Belleau. Marié, sans enfant.

- DE COTELLE (R.-S.). *Lire*, Saturnin-René COTELLE, avocat, volontaire dans *Rohan*, né à Châteaubriant, le 29 novembre 1766; + 15 thermidor, Vannes. *Em.* ¹
- DE COTTE (A^{ne}). *Aj.*, 17 ans, Toulon (Var); + 2 fructidor, Vannes. *Em.*
- COUPET (Pierre). *Lire*, COUPÉ, journalier, volontaire dans *Béon*, 23 ans (Nord); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*
- COURCY (Paul-Pierre-Augustin). *Lire*, HELLOUIN DE COURCY, ancien officier, cadet en *Rohan*, 52 ans, Pierrefitte (Calvados); + 15 thermidor, Vannes. *Em.* ²
- COURREAU (Alexandre). *Aj.*, soldat, 31 ans, Vivarais; + 15 thermidor, Vannes. *Em.*
- CHE^r DE COURS. *Aj.*, capitaine en d'*Hervilly*, blessé le 21 juillet, mort au mois d'août. *Em.* ³
- DE COURTEVILLE. *Aj.*, d'HODICQ, 68 ans, Pas-de-Calais; + 12 thermidor, Quiberon. *Em.*
- DE COUSTIN (J.-F.). *Lire*, Jean-François COUSTIN DU MASNADAU, sous-lieutenant en *du Dresnay*, né vers 1768 à Saint-Bertrand de la Guadeloupe; + 8 fructidor, Vannes. *Em.* (Voir t. XXXIV, p. 59.)
- DE SAINT-CREND (N.-M.). *Lire*, FEUGERET DE SAINT-CREND, ancien lieutenant-colonel de *Royal-Picardie*, chevalier de Saint-Louis, capitaine adjudant-major en d'*Hervilly*, tué le 16 juillet. *Em.* ⁴
- DE CROISSANVILLE (T^r). *Lire*, BAILLEUL DE CROISSANVILLE, volontaire en *Béon*, 42 ans, Vire (Calvados); + 18 thermidor, Quiberon. *Em.*
- DE CROMMEBOIS (M^{re}). *Lire*, Mathurin CROUILLEBOIS, 34 ans, Mayenne; + 13 fructidor, Auray. *Em.*
- DE CROUTTE (N.-H.). *Lire*, Nicolas LA GROU DE CROUTTE, étudiant, 21 ans, Le Quesnoy (Nord); + 10 thermidor, Quiberon. *Em.*
- BOⁿ DE CROUZELLES. *Lire*, Jean-Baptiste DOMBIDEAU DE CROUZELLES, major de vaisseau, 46 ans, Pau (Basses-Pyrénées); + 15 thermidor, Vannes. *Em.* ⁵

¹ Il était fils de noble maître Pierre-Louis Cotelle, avocat au Parlement, premier fiscal de la baronnie de Châteaubriant, et de Anne-Marie Chérel.

² Fils de Marc-Antoine-Auguste Hellouin, marquis de Courcy, maréchal de camp, gouverneur de Carentan, en 1754.

³ Nous trouvons dans la Saintonge un chevalier de Cours (François), seigneur de Ponsors, dont le frère aîné était capitaine au régiment de la Sarre, infanterie. Les descendants de celui-ci habitent maintenant Toulouse.

⁴ Son unique frère avait été guillotiné le 12 mai 1794.

⁵ Fils de Jean, baron de Crouzeilles, conseiller au Parlement de Navarre, et de N. de Capdeville. Il avait un frère aîné qui a continué la famille, et un autre frère qui a été évêque de Quimper, de 1805 à 1823.

- DE CROZET (J.-B.). *Livre*, DU CROZET DE LA REGNAUDE, officier au régiment de Vexin, quartier maître en *Damas*, né à Riom, le 8 janvier 1761; + 15 thermidor, Quiberon. *Em.* ¹.
- DE CRUZEL (P.-M.-F.). *Livre*, Pierre MAFFRE DE CRUZEL, garde-du-corps, 45 ans, Verteuil (Aveyron); + 15 thermidor, Quiberon. *Em.*
- CUNIER (Charles). *Aj.*, étudiant, volontaire en *Damas*, 22 ans, Valenciennes; + 11 thermidor, Auray. *Em.*
- DAGORD (Jacques). *Aj.*, laboureur, 27 ans, Grandchamp (Morbihan); + 29 nivôse, Vannes. *Ins.*
- DALLOT (François). Combats du 18 au 21.
- BON DE DAMAS. *Livre*, Charles, baron de DAMAS-CORMAILLON, né à Painlèz-Monthard, le 21 mars 1758, colonel au régiment de la Marche, cavalerie, major en d'*Hervilly*, tué le 21 juillet. *Em.* ².
- DE DAMOISEAU (P.-J.). *Livre*, Frédéric-François-Joseph DAMOISKAU DE LA BANDE, capitaine au régiment de Champagne, chevalier de Saint-Louis, volontaire aux vétérans de La Châtre, né en 1748 au château de la Bande, commune de Chaource (Aube); + 15 thermidor, Vannes. *Em.* ³.
- DE DANCEAU (J.-C.-T.). *Livre*, Jean-Constantin-Théodore D'ANCEAU OU DE DANCEAU, lieutenant-colonel, commandant le régiment de *Béon*, 54 ans, Toulouse; + 13 thermidor, Auray. *Em.*
- DANIC (Etienné). *Aj.*, portefaix, 48 ans, Auray; + 28 nivôse IV, Vannes. *Ins.*
- DANIEL (François). *Aj.*, laboureur, 24 ans, Noyal-Muzillac (Morbihan); + 24 nivôse IV, Vannes. *Ins.*
- DANIEL (Jⁿ). tué ou noyé le 21.
- DANIEL (L^t). *Aj.*, 21 ans, Guingamp; + 12 thermidor, Vannes. *Déserteur.*
- DANO (Isidore). *Aj.*, laboureur, 28 ans, Vannes; + 8 fructidor, Vannes. *Ins.*

¹ Fils de Jean-Baptiste du Crozet de Conche, seigneur de la Regnaude, et de Marie-Gilberte Pannoy du Deffan. Il avait un frère major aux dragons de La Tour, au service d'Autriche, qui fut pris par trahison et fusillé, en 1793, à Valenciennes.

² Fils de Charles-Jules, baron de Cormailion, et de Jacqueline du Bois d'Aisy. Lui-même avait épousé, en 1784, Marie-Gabrielle-Marguerite de Saarsfield, dont il avait plusieurs fils, notamment le baron de Damas, ministre sous la Restauration et gouverneur du duc de Bordeaux.

³ Il était fils de Frédéric, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, et de Agnès Jolly.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La suite à la prochaine livraison.)

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Mort de M. Rio. — *Souvenirs d'un écolier en 1815*. — La fête de N.-D. de Guingamp. — L'Association bretonne. — Les pierres de Carnac. — Une inscription phénicienne à Guérande. — MM. Baudry, Delaunay, Barré et Menard.

Il est bien rare que notre chronique n'ait pas à enregistrer la mort de quelqu'un de ces hommes d'élite qui font le plus grand honneur à leur province; travailleurs de la première ou de la dernière heure, poètes, historiens, savants, artistes, prélats, officiers ou magistrats, qui ont consacré une longue carrière à la poursuite d'une idée féconde, ou qui sont tombés avec honneur sur le champ du travail, avant d'avoir pu récolter la moisson. Ce mois nous a frappés cruellement, en enlevant à l'amitié de ses nombreux disciples et admirateurs un écrivain de talent, l'éminent auteur de l'*Art chrétien*, au moment où il pouvait pousser le cri suprême: *Exegi monumentum!* car l'édition définitive de son beau livre n'est annoncée que depuis quelques mois.

Né à l'île d'Arz, au milieu du golfe du Morbihan, en 1797, Alexis-François Rio, successivement professeur d'humanité au collège de Vannes, où il venait d'achever ses études, de rhétorique au lycée de Tours, et d'histoire au collège Louis-le-Grand, ayant contracté un riche mariage avec l'héritière d'une famille catholique anglaise, consacra les nombreux loisirs que lui créait l'indépendance de sa nouvelle situation aux travaux de l'esprit et à la glorification des grandes manifestations de l'art chrétien. Mais une étude spéciale est nécessaire pour apprécier dignement une œuvre aussi considérable; nous la lui réservons et ne pouvons ici que nous borner à déplorer, en quelques mots, la perte de ce noble vieillard.

En 1842, M. Rio avait écrit, sous le titre de *la Petite Chouannerie*, l'histoire du collège de Vannes à la fin de l'empire, et la campagne mémorable soutenue par ces écoliers généreux contre les troupes napoléoniennes. Lui-même avait été sous-lieutenant de la compagnie, et il fut décoré par Louis XVIII, le 27 juin 1816, en récompense de sa belle

conduite. Nous relisons dernièrement ses brillants exploits dans une autre relation de cette campagne, que vient de rééditer la librairie Plon. *Les Souvenirs d'un écolier de 1815*, écrits par le vénérable M. Bainvel, mort curé de Sèvres, en 1870, pendant l'occupation prussienne, et l'un des vétérans de cette campagne, qu'il dirigea comme capitaine, forment le chapitre épisodique le plus intéressant de la lutte des Cent-Jours, et la vie de M. Bainvel, qui les précède, peut être citée comme des plus propres à relever les courages abattus, par le tableau fidèlement retracé d'une existence toute remplie de sacrifice et de dévouement. « Cette prise d'armes du collège de Vannes, dit avec un légitime orgueil M. Bainvel est un fait peut-être unique dans l'histoire. L'année précédente, en 1814, les élèves de l'École polytechnique avaient glorieusement combattu pour la défense de Paris. C'est un titre d'honneur que cette illustre école pourra ajouter à ses fastes. Mais, plus heureuse que les collégiens de Vannes, les élèves de l'École polytechnique, en combattant en 1814, trouvèrent protection et sympathie dans le gouvernement, dans l'armée, dans leur famille et dans toute la population. L'ennemi seul a dû ne pas applaudir à leur patriotique élan... » Les collégiens de Vannes, en 1815, furent moins privilégiés ; mais qu'on relise, dans les *Souvenirs* de l'abbé Bainvel, leurs faits d'armes aux combats de Muzillac et d'Auray, et l'on sera frappé, à quelque parti qu'on appartienne, de leur dévouement chevaleresque et de leur noble conduite. Le dernier survivant des officiers de la compagnie est aujourd'hui M. Le Quellec, juge de paix à Sarzeau.

— Nous eussions voulu rendre compte avec quelque détail des fêtes magnifiques, célébrées les 4, 5 et 6 juillet à Guingamp, à l'occasion du pardon annuel et du grand pèlerinage de Notre-Dame-de-Bon-Secours ; mais la place nous fait malheureusement défaut. Disons seulement que six évêques en relevaient l'éclat ; que les processions de jour et de nuit ont eu lieu avec une pompe extraordinaire, au milieu de l'affluence de plus de vingt mille pèlerins ; que la grand'messe, célébrée en plein air, sur le Vally, et suivie de la bénédiction papale donnée en commun par les six prélats, a présenté le spectacle le plus imposant, et que les allocutions chaleureuses prononcées par M^r David et par les évêques bretons d'Aire et du Puy, ont laissé dans tous les cœurs émus des traces ineffaçables.

— L'Association bretonne nous prie d'annoncer que son XVII^e congrès se tiendra cette année à Vannes, à la fin du mois d'août. On vient de distribuer le programme des questions qui seront traitées devant les deux sections d'agriculture et d'archéologie, et nous pouvons prédire au congrès un succès éclatant, s'il peut arriver à la solution de tous les problèmes posés. En attendant, M. le ministre de l'instruction publique vient de

prendre une mesure qui lui fait le plus grand honneur. Les pierres druidiques de Carnac, ce prodigieux souvenir de l'ancienne Gaule, qui reste au milieu des merveilles de notre civilisation comme un objet d'étonnement et de rêverie pour la postérité, vont enfin pouvoir échapper aux actes de vandalisme qui depuis tantôt soixante ans menaçaient leur existence et n'auraient pas tardé sans doute à les faire à jamais disparaître.

M. le ministre a soumis à la signature de M. le maréchal de Mac-Mahon un décret déclarant leur conservation d'utilité publique et autorisant l'administration à en ordonner l'expropriation en tant que besoin.

Ce sujet nous rappelle que M. le lieutenant de vaisseau A. Martin a soumis à l'examen de la Société archéologique de Nantes, dans sa dernière séance, une inscription phénicienne en caractères sidoniens, trouvée sur une ardoise dans les marais de Guérande : ce qui confirme les probabilités qu'on avait déjà de la présence des Phéniciens dans cette contrée avant l'ère chrétienne. La Société a voté, dans la même séance, le principe de fouilles à exécuter pour dégager, dans les mêmes marais, un grand navire antique, qui, selon toute vraisemblance, s'il n'est pas phénicien, est tout au moins gaulois.

Mais l'archéologie ne doit pas nous faire oublier l'art moderne :

— M. Baudry, à qui l'administration des Beaux-Arts a confié la plus grande partie de la décoration du nouvel Opéra, vient de terminer son œuvre, qui ne se compose de pas de moins trente-trois toiles, dont plusieurs ont plus de douze mètres de longueur. M. Baudry a demandé et obtenu de l'administration de faire une exposition publique de ces toiles avant leur placement au nouvel Opéra. Cette exposition aura lieu dans les grandes salles de l'École des Beaux-Arts et sera ouverte au public du 1^{er} au 15 août. Par un sentiment délicat, M. Baudry a tenu à ce que la somme produite par cette exposition soit divisée ainsi : deux tiers au bénéfice de la Société des artistes, et l'autre tiers au bénéfice de la Société des volontaires d'un an (artistes).

— On pousse très-activement, à Paris, les travaux de décoration de l'église Saint-François-Xavier, qui sera solennellement consacrée vers la fin de l'année. Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant que notre compatriote, M. Delaunay, est chargé de peindre quatre grandes compositions, les quatre Évangélistes, pour la retombée des voûtes.

— Enfin, nous annoncerons à tous les amis des arts que nous avons visité, dans l'atelier de notre sculpteur nantais Amédée Menard, une très-belle ébauche d'une statuette du Frère Philippe, qui, nous l'espérons bien, deviendra populaire.

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANALECTES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES, par J.-F. Daniel. Nouvelles étymologiques. In-8°, 737 p. — Saint-Brieuc, imp. et lit. Prud'homme.

APPARITION DE LA VIERGE A CINQ ENFANTS DE LA PAROISSE DE SAINT-ELLIER, CANTON DE LANDIVY, DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE. Poésie bretonne de Jean Le Minous, traduite en français par Vincent Coat. In-12, 12 p. — Morlaix, imp. Haslé.

AUX VRAIS OUVRIERS, LES ENTERREMENTS CIVILS DEVANT LA FAMILLE, LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE ET LA LOI, par M. In-12, 12 p. — Nantes, imp. Bourgeois.

AVENIR (L') DE DINARD (ILLE-ET-VILAINE). In-8°, 27 p. 2 plans et 2 vues photographiés. — Paris, imp. Goupy.

BRETAGNE; par Adolphe Joanne, 2^e édition, avec carte et 4 plans. In-32, 448 p. — Paris, lib. Hachette.

CARMINA NAUTICA. Lecture à la Société académique de Brest, sur les poèmes latins de Nic. Parthe, Giannetastius, S. J. et autres; par M. A. Guichon de Grandpont, commissaire général de la marine. In-8°, 36 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER A VANNES, LÉGENDES DES VERRIÈRES. In-18, 47 p. — Vannes, imp. Galles.

ÉTUDE CRITIQUE SUR LA GÉOGRAPHIE DE LA PRESQU'ÎLE ARMORICAINE AU COMMENCEMENT ET A LA FIN DE L'OCCUPATION ROMAINE, avec une carte des voies romaines au Ve siècle, par René Kerviler, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, in-8°, 114 p. et 3 cartes. — Saint-Brieuc, imp. libr. lith. de L. Prud'homme, 1874. (Extrait des Mémoires de l'Association bretonne, congrès de Quimper de 1873).

ÉTUDE HISTORIQUE, STATISTIQUE ET AGRICOLE SUR LE CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE DE L'OUEST, tenu à Saint-Brieuc du 10 au 19 mai 1873, et apprécié au point de vue des cultivateurs bretons; par J.-L. Bahier, agronome, professeur d'économie rurale à l'école d'agriculture de Saint-Ilan, près Saint-Brieuc. In-8°, 30 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme. 0 fr. 30

ÉTUDE SUR LA LÉGISLATION ÉLECTORALE DE L'ANGLETERRE, par Franck Chauveau, avocat à la Cour d'appel, docteur en droit. In-8°, 32 p. — Paris, Cotillon.

EXPLICATION EUZ AR C'HATEKIS PE ABREJE EUZ AR FREIZ, edit escopti Leon. In-12, 248 p. — Quimper, imp. de Kerangal.

MASSACRES (LES) DE MACHECOUL, et considérations générales sur la guerre de la Vendée; par Germain Bethuis, ancien juge d'instruction à Nantes. In-4° à 2 col., 16 p. — Nantes, imp. Mangin et Giraud.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE PHARMACIE; par A. Andouard, pharmacien, professeur de chimie à l'École de médecine de Nantes. Avec 120 fig. intercalées dans le texte. In-8°, 908 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, lib. J.-B. Baillièrre et C^{ie}. 14 fr.

SOUVENIRS D'UN PÈLERINAGE VENDÉEN A NOTRE-DAME DE LOURDES, le 4 septembre 1872. In-12, 24 p. — Nantes, imp. Bourgeois; lib. Libarès.

RECHERCHES SUR LA CHEVALERIE

DU DUCHÉ DE BRETAGNE

Suivies de notices concernant les grands Officiers de la Couronne de France qu'a produits la Bretagne, ceux du Duché de Bretagne, ainsi qu'un grand nombre de Chevaliers bretons, et comprenant l'indication des actes où ils figurent, des batailles auxquelles ils ont pris part, et des dignités dont ils ont été revêtus.

PAR

ALEXANDRE DE COUFFON DE KERDELLECH

Le prix de cet ouvrage, composé de deux volumes grand in-octavo, et tiré seulement à 300 exemplaires, est de 7 francs 50 c., chaque volume, pour les souscripteurs, et de 10 fr. le volume, pour les non-souscripteurs. Ce prix ne sera exigible qu'après la publication de chaque volume. On souscrit chez MM. Vincent Forest et Emile Grimaud, éditeurs, place du Commerce, 4, à Nantes.

L'ouvrage que nous éditons et qui est sous presse, est le résultat de nombreuses et patientes recherches. Il présente un tableau complet des services de la chevalerie bretonne, services grands et glorieux, auxquels la France a dû principalement sa délivrance de l'occupation anglaise, aux XIV^e et XV^e siècles. Ce livre, dont le plan est tout à fait nouveau, contient beaucoup de noms appartenant à des familles depuis longtemps éteintes, et qui ne figurent dans aucun nobiliaire.

L'auteur n'a pas suivi les sentiers battus, il n'avance rien sans preuves, et attaque de front les opinions des auteurs les plus acérés, lorsqu'il les trouve en contradiction avec les faits. A ces discussions, si attachantes pour ceux qui aiment à scruter l'histoire, mais qui intéressent moins les gens du monde, succèdent des descriptions de combats singuliers, de pas d'armes et de tournois, dans lesquels des gentilshommes bretons se sont distingués. Le récit d'un tournoi qui eut lieu à Nantes en 1459, attirera particulièrement l'attention de nos lecteurs.

Le texte est suivi de plus de deux mille articles très-complets, concernant les grands Officiers de la Couronne de France qu'a produits la Bretagne, ceux du duché de Bretagne, les chevaliers de l'*Hermine*, du *Carnail*, de *Saint-Jean de Jérusalem*, de l'*ordre du roi*, les chevaliers *bannerets*, et les simples chevaliers.

Nous ne doutons pas que nos compatriotes fassent un sympathique accueil à un ouvrage consacré à rappeler les gloires de l'ancienne Bretagne.

LE CORRESPONDANT

N^o du 25 juin 1874. — I. Augustin Cochin. — X. (C^{ie} de Falloux). — II. La nouvelle loi sur le travail des enfants (A. Audigane). — III. Le mot de l'énigme. — V. (M^{me} Craven). — IV. L'Afrique centrale. — Le pays des Niams-Niams et des Monbutous (Pierre du Quesnoy). — V. Les aumôniers militaires (Emile Carro, député). — VI. Les œuvres et les hommes. — Courrier du théâtre, de la littérature et des arts (Victor Fournel). — VII. Le Pater. — Poème vendéen (Emile Grimaud). — VIII. Revue critique (P. Douhaire). — IX. Quinzaine politique (Auguste Boucher).

N^o du 10 juillet 1874. — I. Auguste Cochin (fin), (C^{te} de Falloux, de l'Acad. fr.). — II. Le mot de l'énigme, VI (M^{me} Craven). — III. Le théâtre du second empire (fin), (Frédéric Béchard). — IV. Les six premiers chapitres de Daniel (François Lenormant). — V. Périclès et la République à Athènes (G. Baguenault de Puchesse). — VI. Les affaires du Tonkin et le traité français (P. de Villeneuve). — VII. La fraction du centre dans les Chambres allemandes (J. M. Gardet). — VIII. Morts pour la patrie, poésie (Victor de Laprade, de l'Acad. fr.). — IX. La gestion financière et la délégation de Tours et de Bordeaux, III (A. de Malarce). — X. Mélanges. — XI. Quinzaine politique (Auguste Boucher.)

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 25 de chaque mois, par livraisons de 80 ou 88 pages, format in-8^o.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Hors Nantes... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes... Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.	A Brest.... LEFOURNIER.
A Paris.... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 43.	A Lorient... CHARLES.
A. AUBRY, rue Séguier, 46.	A Fontenay. FILLON.
A Rennes... VERDIER.	A Luçon... ANTIGNY.
PLIHON.	A Vitré.... GUAYS.
FOUGERAY.	A Morlaix.. LE LÉDAN.
DENIEL.	A Lannion.. LE GOFFIC.
A Vannes.. GALLES.	A Dinan.... HUART.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.	A Redon... DUBOIS.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.	A St-Malo.. CONI.
	A Tréguier.. LE FLEM.
	A Fougères. BREHIER.